



Numéro 132 - 4^{ème} Trimestre 2019 - Bulletin Municipal d'Information



TUN



Le Trait
d'Union
Nivolésien

www.nivolas-vermelle.fr



Blocs notes

Horaires de la Poste

Lundi, jeudi et vendredi : 13h45 - 17h
mardi : 14h15-17h
levée du courrier : 15 h

Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h
mercredi : 14h - 18h
jeudi : 16h - 18h
samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h
Chaque 1^{er} samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUJY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

CAPI - SEMIDAO

810, rue du Vernay © 04.74.96.32.20

Nivolas-Vermelle - Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPI

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

A votre service

Médecine Générale :

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada

Véronique Fiel-Guicherd 330, rue de l'Hotel de ville tél 04 74 27 93 74

Véronique Reynaud

Christelle Rivet

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Marie-Thérèse Resseguier

Simone Fernandes le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Elodie Fernandes

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Opticien :

Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

Sommaire

Editorial.....	P. 3
Mot du maire.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux.....	P. 4 à 7
Mémoire de Quartier.....	P. 9
La chronique de Guy Hyver.....	P. 10 à 11
Informations municipales.....	P. 12 à 14
La vie locale.....	P. 13 à 19
La vie culturelle.....	P. 20 à 23
La vie sportive.....	P. 14 à 27
Du côté des écoles.....	P. 28

Recensement 2020

Le recensement se déroule, à Nivolas-Vermelle, du 16 janvier au 15 février 2020.

Le recensement est un acte important qui détermine tous les cinq ans la population officielle de la commune qui sert de base au calcul de toutes les dotations. Y répondre est obligatoire et permet de disposer de ces chiffres indispensables à une bonne gestion.

Cette année, un nouveau protocole de recensement sera mis en œuvre sur la commune.

Les habitants de logements individuels recevront directement dans leur boîte à lettres les codes pour se recenser, par Internet directement sur le site de l'INSEE. Si vous n'avez pas répondu, au bout de 7 jours,

et pour les autres adresses, vous recevrez la visite de l'agent recenseur qui vous remettra le questionnaire papier.

Par Internet, le questionnaire ne vous prendra que quelques minutes, donc merci de le remplir dès que vous avez les codes d'accès. Cela permettra de gagner du temps et de vous en faire gagner également.

Pour vous connecter, www.le-recensement-et-moi.fr

La commune est divisée en 6 districts confiés chacun à un agent recenseur.

Vous serez recensés par un des six. Florence Ginet, Corinne Parzy, Jean-Louis Laupy, Michèle Gadoud, Prune Porta et Monique Viollet.



Pour recevoir régulièrement par email une lettre d'information (Newsletter) concernant l'actualité de votre commune, inscrivez-vous en indiquant votre adresse email:

.....@.....

Fiche renseignée à retourner à la mairie, ou à envoyer en numérique (scan, photo) par email à:

mairie.nivolasvermelle@wanadoo.fr

Vous pouvez également vous inscrire directement sur lien:

<http://eepurl.com/cL5xd5>

ou à partir du site internet de la commune:

www.nivolas-vermelle.fr, rubrique "vie pratique"

Dans ce numéro du TUN, notre ami Henri Robert, qui nous régale chaque trimestre avec des poèmes sur l'actualité, a choisi cette fois, d'écrire sur la fermeture du bureau de Poste de Nivolas-Vermelle. Il conclut son texte en nous disant que «les facteurs sont toujours l'image de la république». Cela nous pose, bien entendu la question des services publics, et la Poste en est un exemple édifiant. La Poste, qui jusqu'en 2010 était un Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) est devenue une société privée à fonds publics.

Nous avons, à l'époque invité la population à signer des pétitions pour s'opposer à ce changement de statut, et souvent, on nous répondait que c'était le progrès, qu'il fallait que la Poste s'adapte et qu'elle rentre dans un système de mise en concurrence, d'autant que les promoteurs de l'opération disaient que les capitaux restaient publics et que cela allait donner du dynamisme à la Poste.

Depuis, on a vu ce que veut dire un établissement qui quitte la sphère publique, pour se voir appliquer des critères de gestion du privé. La rentabilité est le maître mot et le service apporté à la population, donc le service public, arrive loin derrière.

Il est donc clair que les facteurs ne sont plus l'image de la république, mais qu'ils sont les employés, souvent précaires désormais, d'une société qui a l'oeil rivé sur la rentabilité et les profits.

Souvent, on se retourne vers les communes pour qu'elles prennent le relais. Mais aujourd'hui, avec les nombreuses ponctions que le gouvernement a opérées dans le budget des communes, comme les compétences que l'État continue à leur transférer, sans leur donner les moyens de les exercer, les communes ne sont plus à même de prendre en charge des services nouveaux. Dans le cas présent, les communes paient déjà pour les services postaux, puisque la Poste est exonérée des taxes qui remplacent la taxe professionnelle. Ces exonérations alimentent un fonds, appelé fonds de péréquation qui vient alimenter la rénovation des bureaux de Poste, ou la création de Relais Poste Commerçants.

Plus concrètement, à partir du début de l'année 2020, le bureau de Poste ne sera plus ouvert que 12h30 par semaine, quatre après midi, de 13h45 à 17h00. Il est clair que les personnes qui travaillent auront bien du mal à venir retirer leurs instances.

Pour cela, dès aujourd'hui, ces instances, colis, recommandés, sont à retirer au magasin VIVAL qui a signé une convention de partenariat avec la Poste.

D'ailleurs, la Poste n'est qu'un exemple de la frénésie qui a gagné le gouvernement et qui a la volonté de confier au privé des services qui jusqu'à maintenant étaient au service du public, donc mis en place pour répondre aux besoins de la population.

Je veux parler de la grande misère des hôpitaux publics, qui éclate en ce moment au grand jour, et où l'on voit que l'application du mode de financement de la T2A, considère l'hôpital comme une machine qu'il faut rentabiliser à tout prix au détriment des conditions de travail des personnels soignants. Ceux-ci n'en peuvent plus, pris entre une logique humaniste de soins des personnes qu'ils accueillent et une machine qui codifie chaque acte affecté d'un financement qu'on resserre de plus en plus.

Je veux parler aussi de la privatisation des barrages hydrauliques, qui ont été financés par des fonds publics et qui, aujourd'hui sont mis en concurrence, alors que, comme on l'a vu dans certains cas, la gestion va à la recherche d'économies faisant courir des dangers à la population. Le but étant d'apporter son lot de profits à quelques grands groupes multinationaux.

Je pourrais parler également de la privatisation d'Aéroport de Paris, qui a fait l'objet de financements publics, qui rapporte chaque année des dividendes à la collectivité et qu'on veut confier au privé, alors qu'on a l'exemple, décrié par la Cour des Comptes elle-même, des autoroutes qui sont devenues une machine à cash pour quelques grands groupes. Sur cette privatisation, une majorité de députés, toutes tendances confondues, ont voté un texte demandant l'organisation d'un Référendum d'Initiative Partagée, prévu dans la constitution, à condition, que cette première étape du vote au parlement, soit confirmée par une pétition recueillant 4,7 millions de signatures. La pétition recueille actuellement un million de signatures, c'est beaucoup, mais il en manque encore beaucoup. Aussi, nous vous invitons à aller sur le site Internet pour la signer en ligne. Adresse du site : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr>. Se munir de votre carte d'électeur et de votre carte d'identité, car il s'agit d'un vrai vote.

Et bonne année à tous.

Michel Rival

La place des associations dans notre société est dans de nombreux secteurs, fondamentale : la santé, le social, le sport et la culture. Sans ces associations, les services qu'elles portent ne seraient pas assurés mais la richesse de notre vie associative passe par le bénévolat.

Etre bénévole c'est donner du temps gratuitement pour les autres, que ce soit au sein d'une association, dans un autre type d'organisation (mairie, école, église, parti politique, syndicat...), ou encore d'une manière informelle, dans son quartier ou dans son village. Dans un monde où le pouvoir de l'argent domine où tout se monnaie, donner gratuitement de son temps est pour certains, incompréhensible. Pourtant sans ce dévouement nos associations ne pourraient pas vivre. A l'image de la France et du département, la vie associative à Nivolas-Vermelle est riche, diverse et dynamique. En Isère, il y a environ 26 000 associations, à Nivolas-Vermelle nous avons 43 associations. Le fonctionnement de ces associations repose en Isère sur près de 265 000 bénévoles, à Nivolas-Vermelle, nous n'avons pas fait le compte précisément mais nous pouvons imaginer pour l'ensemble de la commune près de 250 bénévoles pour animer tout le tissu associatif. Certains consacrent plusieurs heures par semaine à la vie associative alors que pour d'autres il s'agira d'actions ponctuelles mais toujours utiles voir indispensables pour organiser une manifestation.

Toutefois il existe des associations qui peinent à trouver des bénévoles. Cécile Bazin, coordinatrice de l'association « Recherche et solidarités » propose dans son étude sur « La France Bénévoles, évolutions et perspectives » des pistes pour mieux comprendre ces difficultés :

- A-t-on bien réfléchi à l'accueil des bénévoles dans son association ?
- A-t-on bien défini les missions du bénévole ?
- Permet-on aux bénévoles de partager leur expérience ?
- Comment organise-t-on la gouvernance de l'association ?
- Comment transmet-on le fonctionnement et le projet associatif ?

Que notre association soit en difficulté ou qu'elle fonctionne sereinement, n'hésitons pas à nous interroger. Réfléchir à ces questions ne peut qu'aider à répondre aux attentes des bénévoles, repérées par Cécile Bazin : le désir de transmettre son savoir-faire, le plaisir de s'engager, la convivialité, les rencontres, la communication sur les actions de leur association. Nombres de bénévoles sont aussi sensibles aux marques d'attention, à la valorisation et à la reconnaissance de leur action, En attendant, de partager avec vous cette réflexion, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2020 !

Graziella Bertola-Boudinaud

Arrêté de la révision du PLU : Arrêt du bilan de la concertation et arrêt du Projet de Plan Local d'Urbanisme. La Révision arrive à son terme dans la phase d'étude. Les personnes publiques associées seront consultées pendant trois mois, puis l'enquête publique se déroulera pendant un mois, du 18 décembre au 18 janvier, et deux mois seront ensuite consacrés à la prise en compte des conclusions du commissaire enquêteur. Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'arrêté inter-ministériel de juillet affichant la directive de zéro artificialisation nouvelle, les représentants du Scot et de l'Etat ont demandé la suppression de trois zones constructibles pour l'habitation et une zone constructible pour l'activité économique. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'arrêter la révision du PLU et de tirer le bilan de la concertation.

Demande au tribunal administratif de désignation d'un commissaire enquêteur : Demande à l'unanimité, de désignation d'un commissaire enquêteur pour la période du 18 décembre 2019 au 18 janvier 2020.

Garantie d'emprunt à l'OPAC 38 pour les travaux d'amélioration thermique des immeubles des Jonquilles et des Tulipes : L'OPAC38 conduit des travaux d'amélioration thermique des deux immeubles. La consommation des locataires serait améliorée de 52%. L'OPAC contracte un prêt de 1 177 902€ sur 25 ans auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. La CAPI garantit le prêt à hauteur de 70%. Décision unanime de garantir à hauteur des 30% restants.

Décision Modificative n° 1 pour les frais de personnel : La commune a dû faire face à de nombreux arrêts maladie/maternité au cours de l'année 2019. Le budget voté au Budget Primitif à l'article 6413 (contractuels) ne sera pas suffisant afin d'assurer tous les remplacements jusqu'à la fin de l'année. Proposition d'augmenter la somme votée de 11 000 € en dépenses de fonctionnement, compte 6413 et, d'augmenter du même montant les recettes prévisionnelles en 6419 (remboursement des frais de personnel au titre de la garantie des risques statutaires). (Unanimité)

Décision Modificative n° 2 - Matériel divers : La commune a dû faire face au remplacement de la tondeuse qui s'est avéré irréparable. Les crédits inscrits à l'opération 109 divers matériels sont insuffisants. Proposition de retirer 10 000€ à l'opération 131 (DOJO) et de les affecter à l'opération 109 Divers matériels, afin de pouvoir financer le VPI de l'école primaire. (unanimité)

Point des travaux du Dojo : La réception est faite, avec des réserves qui restent sur la fuite du chéneau existant du gymnase, sur les commandes des ouvrants et sur l'éclairage de la salle de rangement. Ces réserves n'ont pas empêché les associations de prendre possession des lieux.

Point sur les travaux de réhabilitation du Stade des Mûriers : Les travaux sont terminés. Seuls restent à installer les bancs de touche. Les joueurs ont beaucoup apprécié le nouveau revêtement garni de billes de liège qui améliore les sensations de jeu.

Réfection du toit de l'église de Nivolais : Des désordres liés à une fuite se sont produits dans la voute de la chapelle latérale ouest. L'entreprise Franco a procédé à une mesure de sauvegarde, mais la toiture est entièrement en mauvais état et mérite une réfection. Trois entreprises ont été consultées. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise Franco pour un montant de 48 146,98€ HT

Cabinet Médical : En lien avec l'OPAC, Monsieur le Maire propose d'aménager un cabinet médical comportant deux cabinets pour évoluer vers l'accueil d'un deuxième médecin. L'appartement de l'OPAC est bien situé et permet de continuer le travail d'équipe avec les infirmières et le podologue. L'Etat a donné un avis favorable à la transformation d'un logement en cabinet médical. L'OPAC prend en charge ce qui est de la mise aux normes de l'appartement (environ 12 000€). Proposition de prise en charge par la commune de ce qui relève de l'adaptation fonctionnelle (environ 12 000€) afin de s'assurer de la présence d'un cabinet médical sur la commune. Le (ou les) docteurs signeront ensuite le bail avec l'OPAC. Par 9 voix pour, 4 contre et 5 abstentions, le Conseil Municipal décide de participer à l'aménagement de deux cabinets médicaux dans un appartement de l'OPAC.

Création d'un poste agent de maîtrise et suppression d'un poste adjoint technique principal 1ère classe : Suite à la réussite au concours de l'intéressé, décision unanime de création d'un poste d'agent de maîtrise afin de pouvoir nommer l'agent sur le poste.

Reconduction de la convention de remplacement du personnel avec le Centre de Gestion : pour la période du 14/10 au 13/11/2019 durant laquelle la titulaire sera en congés. (unanimité)

Recensement 2020 : Nécessité d'arrêter le nombre et les conditions de rémunération des agents recenseurs ainsi que celle de

l'agent coordinateur. Décision unanime d'arrêter le nombre à cinq agents recenseurs et de s'aligner sur une rétribution au SMIC. A noter qu'à ce jour, il manque encore deux agents recenseurs.

Situation de la Poste : A la rencontre du 20 Août, les responsables de la Poste ont annoncé qu'à partir de janvier 2020, les horaires d'ouverture sont ramenés à 12h30 par semaine – Lundi, mardi, vendredi de 13h45 à 17h00, jeudi de 14h15 à 17h00. Parallèlement, la Poste commencera à ouvrir un Relais Poste Commerçant chez Vival.

Situation de l'entreprise BONNA : L'entreprise fait désormais partie du groupe CONSOLIS qui a décidé de fermer trois sites en France, dont le site de Nivolais-Vermelle. Consolis cherche un repreneur jusqu'à mi-novembre. Passé cette date, ils passeront à une procédure collective et à la vente du tènement.

Point de situation sur l'élaboration d'un nouveau plan de la commune : Une première réunion de travail a eu lieu avec M. Repiquet. Le plan devrait être prêt à la fin de l'année.

Subvention exceptionnelle au CSN : Le CSN a organisé l'animation de la fête d'été. La soirée a été animée par une banda qui est plus chère que la sono habituelle. La commune avait donné son accord pour ce type d'orchestre. Décision unanime d'accorder une subvention exceptionnelle de 1000€ au CSN pour l'organisation de la fête d'été.

Subvention à l'Association des Amis de la Bibliothèque : Afin de faire face à de nombreuses situations d'animation, les bénévoles de la bibliothèque ont décidé de constituer une association. Décision unanime de verser une subvention de 200€ pour assurer le démarrage de l'Association des Amis de la Bibliothèque.

Forum des Associations : cette année, pour faire suite aux réflexions menées dans le cadre du PEDT intercommunal, le forum a été intercommunal. 43 associations de cinq communes du Val d'Agny ont participé. Les échanges ont été très fructueux.

Commission scolaire : une réunion a été organisée pour cadrer les activités prévues dans les temps de garderies du matin et du soir. Réflexion sur l'organisation de la pause méridienne.

Mise en route des panneaux de covoiturage Lane : ces panneaux sont opérationnels. Les covoitureurs peuvent y afficher leur demande de parcours afin qu'un « Laner » s'arrête pour les prendre en charge.

Déclarations préalables :

Benoit Bourbon : parcelle AB 757, en zone Ua au PLU, bleu Bv au PPR, pour construction d'une piscine de 9x4m, 19 chemin de la vie Etroite.

Wilfried Pays : parcelle B 90, en zone Au et N au PLU, bleu Bg au PPR, pour construction d'une piscine de 8x4m, 98, chemin de Branton.

Philippe Regnault : parcelle AB 144, en zone Nh au PLU, Bleu Bg, et rouge RG au PPR, pour construction d'une piscine de 8x4,50m 365, chemin de Quinsonnas.

Isowatt SAS : parcelle AB 429, en zone Ub au PLU, Bleu Bc au PPR, pour installation de panneaux photovoltaïques, 533, rue de Bous sieu.

Anthony Hadj Ayed : parcelle AD 423, en zone Ua au PLU, pour extension de 14m² d'une pièce au rez de chaussée, 2474 RD 1085.

Mohamed Bouzid : parcelle AE 547, en zone Ua au PLU, pour construction d'une véranda de 11,3m², 2717, RD 1085.

Permis d'Aménager :

Viviant terrains : parcelle AB 363, en zone UbOA1 au PLU, bleu Bc au PPR, pour trois lots à caractère économique, rue de Bous sieu.

Viviant terrains : parcelle AB 363, en zone UbOA1 au PLU, bleu Bc au PPR, pour 9 lots à caractère habitation, rue de Bous sieu.

Permis de construire :

BF Foncier : parcelle AC 443, en zone AUi au PLU, Permis modificatif d'un bâtiment d'activité, ZAE du Vernay.

Thomas Créatin : parcelle AB 188p, en zone AUbOA2 au PLU, permis de construire modificatif Porte de Nivolas.

Stéphane Rolain et Nathalie Marti : parcelle AB 188p, en zone AUbOA2 au PLU, bleu Bc au PPR, Pour construction d'une maison individuelle, porte de Nivolas.

Dorian Vittoz et Melinda Melhi : parcelle AB 188p, en zone AUbOA2 au PLU, bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle, porte de Nivolas.

Pierre-Jean Chevallier : parcelles AB 10 – 11, en zone Uc et A au PLU, Blanc et rouge RV au PPR, pour construction d'une maison individuelle, chemin du Tillaret.

Philippe Brioude : parcelle A 68, 71 et 72, en zone Nh et Nc au PLU, bleu Bgi au PPR, pour mermis modificatif, 90 chemin des bottes.

SCI FLAM : parcelle AC 444, en zone AUi au PLU, blanc et Rouge RC au PPR, pour permis modificatif, rue Jean jacques Rousseau.

Ndanka Mulele et Zayadiako Baptista : parcelle AB 188p, en zone AUbOA2 au PLU, bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle, porte de Nivolas.

Nouveaux horaires de la poste

le bureau de Nivolas ne serait ouvert au public que 12h30 par semaine à partir de janvier
Les lundi, jeudi et vendredi de 13h45 à 17h - Le mardi de 14h15 à 17h

Escalope de saumon au beurre d'orange (pour 4 personnes)

Les ingrédients :

4 escalopes de saumon - 30 gr de Fumet de poisson en poudre - 30 cl de crème liquide entière - 1/2 L d'eau - 100 gr de beurre - 1 orange - 1 L de jus d'orange.

Réaliser le fumet de poisson

1. Faire bouillir le 1/2L d'eau , quand elle bout ajouter les 30gr de fumet de poisson en poudre et cuire environ 10 minutes , réserver de côté .

Préparer la sauce

2. Mettre a bouillir le jus d'orange jusqu'à obtenir un liquide sirupeux, il doit rester la valeur d'une tasse à café .

3. Ajouter la moitié du fumet de poisson réduire 10 minutes environ .

4. Puis ajouter la crème et réduire de nouveau jusqu'à obtenir une sauce épaisse et onctueuse.

5. Ajouter hors du feu le beurre coupé en parcelles bien mélanger avec un fouet.

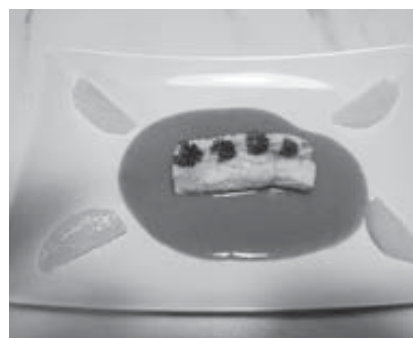
Préparation de l'orange

6. La peler et la couper en rondelles, la disposer autour de l'assiette .

Cuisson des escalopes

7. Faire bouillir dans une poêle le fumet de poisson restant, cuire environ 10 minutes les escalopes.

Attention assaisonner la sauce au dernier moment



Mots Croisés n°132 - solution p.27

Horizontalement

- 1/ Grosse légume
- 2/ Demeuré dans son village
De droite à gauche roi barbu
- 3/ Doré - Quatre pattes à écailles
- 4/ Tri
- 5/ Toutes orientations - Pare
- 6/ Monnaies asiatiques dispersées
Presque assortis
- 7/ Truies sauvages
- 8/ Relatif
- 9/ Rassemblé - Partie de l'oreille
- 10/ On les aime chauds
Flûte ancienne

Verticalement

- 1/ Opérer dans certaines religions
- 2/ On les adore - Préposition
- 3/ Surdimensionné
- 4/ On y prend son envol - Avec les autres
- 5/ Mises au pot - Blé roumain
- 6/ Utile à l'architecte
Coule vers le nord
- 7/ On ne peut pas le déplacer
- 8/ Supplice de la roue - Fluide glacial
- 9/ Compagnes du deux horizontal
A Berne ou à Tarbes
- 10/ Choisîtes
Comme un coup de trique

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2						■				
3					■					
4										
5					■	■				
6					■					
7	■			■						■
8						■		■	■	
9										
10					■					

Révision du PLU : Point de situation. Toutes les personnes publiques associées ont été destinataires du dossier de PLU, le 13 septembre 2019. Les trois mois courent à partir de cette date. Les documents sont à la disposition du public en mairie pendant toute cette période. L'enquête publique se déroulera du 18 décembre 2019 au 18 janvier 2020.

Seuils de la scierie et radié du pont du Bas-Vermelle : L'étude EGIS pilotée par le Syndicat Mixte du Bassin de la Bourbre et financée par les trois communes de Chavanoz, Cessieu et Nivolas-Vermelle a rendu les conclusions de la deuxième étape. 4 scénarios sont proposés. Le scénario qui consiste à déraser le seuil de la scierie et à déraser le radié du pont du Bas-Vermelle apparaît comme le meilleur au point de vue hydrologique, car il permet de redonner son cours naturel à la rivière. C'est le scénario le plus coûteux, mais il n'induit pas des frais d'entretien par la suite. Toutefois, il comporte l'inconnu de l'aménagement ou de la reconstruction du Pont du Bas-Vermelle. Les aménagements hydrauliques de ce scénario seraient financés à 70%, mais la reconstruction du pont ne serait pas financée au même taux. Il est proposé de retenir le principe de ce scénario afin que le bureau d'étude pousse plus loin l'étude du pont et que l'Agence de l'eau apporte une réponse sur sa prise en charge. (15 pour, 2 abstentions)

Installation d'un second VPI à l'école Primaire : La décision avait été prise de poursuivre la dotation à raison de l'équipement d'une classe par an. La classe de Mme Domartin est la plus chargée et elle a une configuration où le tableau n'est pas centré. Par 9 voix pour, 2 contre et 6 abstentions, il est décidé que la priorité serait donnée à l'équipement de la classe de Mme Domartin, dès que le budget le permettra.

PEDT : Les actions se poursuivent dans le cadre du péri-scolaire, permettant aux enfants de passer directement aux activités proposées par les associations. Sont concernés, 8 enfants pour le théâtre, 3 pour le judo et 11 en préparation aux arts martiaux.

Lire et faire Lire : La Ligue de l'Enseignement propose une intervention éventuelle, d'une personne actuellement en formation. Décision de principe, à l'unanimité de continuer l'action de Lire et Faire Lire.

Aménagement d'un tourne à gauche, à l'entrée de l'ensemble immobilier sur le tènement 4J : Une nouvelle rencontre a eu lieu avec le promoteur ALILA. Le plan de masse est plus intéressant avec trois petits immeubles de 6 logements chacun le long de la RD 1085, ce qui permet de proposer des petits logements T2 et T3 qui manquent dans la commune. Le reste serait composé de 18 maisons individuelles gérées par Action Logement, ou 12 maisons et 6 logements groupés.

Il n'est pas possible de faire une desserte en sens unique. L'accès doit être sécurisé par un tourne à gauche à aménager sur la RD 1085. Ce tourne à gauche doit être chiffré, car étant sur le domaine public, la maîtrise d'ouvrage doit être assurée par la commune. Cela nécessite la mise en place de la Taxe d'Aménagement majorée, afin de financer le projet. Décision unanime de demander le chiffrage au Cabinet BETIP.

Dénomination de trois voiries : Lors de l'étude du nouveau plan de la commune, il a été constaté que trois voiries n'étaient pas dénommées. Décision de dénommer l'impasse de l'entreprise Genevay et de la clinique Vétérinaire : Allée Colette, la rue du futur quartier à la place de l'entreprise 4J : Allée de la Gastone (Du nom de la première machine produite par l'entreprise Stone) et le passage qui descend vers les jardins à Curtet, le Passage Pierre Bérégovoy.

Compte-rendu des commissions : Rencontre avec M. Cerrito Architecte Conseil de la DDT sur les OAP. Sur l'OAP 4J, il préconise de regrouper 6 maisons mitoyennes au sein d'un habitat intermédiaire à positionner en fond de parcelle. Sur les trois petits immeubles en bordure de la RD 1085, il donne sa préférence à la solution avec les faitages perpendiculaires à la RD. Il valide l'idée de mettre en place un tourne à gauche. Sur l'OAP du tènement Genty, il pense que le site est intéressant, car ouvert au sud, en contrebas de la RD, il échappe aux nuisances de bruit. En revanche, le triangle au niveau de la RD présente un intérêt paysager important pour marquer l'entrée du village.

Déclarations préalables :

Yves Nkamleu Fetching : parcelles AE 172 et 177, en zone Ua au PLU, Pour création d'ouvertures en façades, 116, Route de Sérézin.

Permis de construire :

Abd el Kader Belarbi : en zone Ua au PLU, pour permis modificatif d'une construction existante 57, passage des glycines.

Belgacem Borghoul : parcelle AB 188p, en zone AUbOA2 au PLU, blanc au PPR, pour construction d'une maison individuelle au lotissement Porte de Nivolas

Dimitri Delalleau et Marie Zahirci : parcelle AB 188p, en zone AUbOA2 au PLU, bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle au lotissement Porte de Nivolas

SCI de la Place : parcelle AB 188p, en zone AUbOA2 au PLU, bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle au lotissement Porte de Nivolas

*Le Maire et le conseil municipal
présenteront leurs vœux aux Nivolésiens*

Vendredi 10 janvier 18h30 à la salle des fêtes

Soirées de Nivolas à 20h30

concert « Meli-Mélo » avec les Dés en Bulles - Samedi 18 janvier à la salle des fêtes

Théâtre avec les Rataffias. « le Révizor » - Samedi 8 février à la salle des fêtes

Concert avec l'Orchestre d'Harmonie de Bourgoin-Jallieu - Vendredi 6 mars à l'église de Nivolas

Validation du projet Alila sur le tènement 4J : Après les nombreux allers-retours avec Alila, le projet tient compte des demandes de la commune, de la CAPI et de l'Architecte Conseiller de la DDT. Il comporte 3 petits collectifs de 6 logements chacun en locatif social avec la SDH. Un collectif de 9 logements en locatif intermédiaire gérés par Action Logement et douze maisons mitoyennes en locatif intermédiaire gérées par Action Logement. En tout, en collectif : 9 T2, 15 T3 et 3 T4. En individuel : 12 T4. Il y aura 56 places de stationnement.

Instauration d'une Taxe d'Aménagement majorée : La construction des logements Alila impose d'aménager un tourne à gauche, qui desservira également le jardin de Norbert Levrat et les parcelles de l'ex menuiserie Clavel. Proposition de majorer la Taxe de d'Aménagement sur les parcelles : AE 87, AH 338, AH 337, AH 157 et AH 184 afin de financer cet équipement public sur la RD 1085. Décision, à l'unanimité de porter le taux à 7,5% sur les parcelles concernées.

Décision Modificative n°3 : Afin de faire face à divers engagements en bâtiments, proposition de transférer 8000€ de l'opération 104 voirie à l'opération 108 bâtiments. (Unanimité)

Installation d'un chéneau intermédiaire au gymnase : Lors d'orages violents, les deux jacobines concentrent l'écoulement de la toiture au même endroit, occasionnant des débordements dans le sas du dojo. Le phénomène devait se produire autrefois, mais comme le chéneau débordait à l'extérieur, cela ne posait pas de problème. La correction consiste à modifier les écoulements en installant un hébergement au pied des jacobines et à évacuer les eaux par une descente indépendante, jusqu'au sol. Décision unanime d'accepter le devis de l'entreprise Franco pour un montant de 3055,36€ TTC après validation par l'architecte.

Installation d'une évacuation des condensats dans le local archives : La nouvelle salle archives aménagée en sous-sol présente un taux d'humidité trop forte pour la conservation des documents papier. Un extracteur d'humidité a été installé depuis plus d'un an. Il permet d'abaisser le taux d'humidité à 60%, qui est la valeur recommandée. Toutefois, il n'a pas d'évacuation des condensats et il faut vider

le réservoir tous les deux jours. Décision unanime d'accepter le devis de l'entreprise Giaouras, pour un montant de 1416,00€ TTC.

Réparation de l'éclairage des terrains de tennis : Un des mats d'éclairage a brûlé. Décision unanime d'accepter le devis de l'entreprise IC ELEC, pour un montant de 4536,00€ TTC intervenant sur les quatre mats. L'option de passage à un éclairage en leds se montant à 13 360,00€ TTC n'est pas retenue.

Remplacement de matériels dans la salle spécialisée de gymnastique : L'EGN nous a alertés sur un certain nombre de matériels qui présentent des signes d'usure. Proposition de retenir le changement de ce qui est devenu dangereux : 3 tapis de réception pour un montant de 1 141,20€ TTC et de deux cubes pour un montant de 1000,80€ TTC, soit un total de 2142,00€ TTC. Proposition de faire vérifier les barres asymétriques installées sur la fosse par Gymnova. (Unanimité)

Convention garantie de maintien de salaire et mutuelle santé : La garantie de salaire était assurée par la MFP avec une cotisation assise sur 100% du salaire brut et 50% du régime indemnitaire, la commune participant à hauteur de 30€ par mois. Suite à l'appel d'offre du Centre de Gestion, c'est Gras-Savoie qui est retenu. Proposition de s'aligner sur le Centre de gestion et de passer à la garantie de maintien de salaire par le cabinet Gras-Savoie en cotisant sur 100% du salaire brut et du régime indemnitaire, les agents étant remboursés à 95% du salaire net et 45% du régime indemnitaire, en maintenant la participation de la commune à 30€. (Unanimité)

Pour la mutuelle santé, proposition pour les agents qui le souhaitent d'adhérer au contrat groupe MNT en maintenant la participation de 10€ de la commune. (Unanimité)

Convention avec le CAUE : Depuis plusieurs années la commune signe une convention triennale avec le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) pour mettre en place une consultance architecturale. Le CAUE met à disposition de la commune un architecte conseiller qui intervient à la demande de la commune. La mission de l'architecte conseiller consiste à être à la disposition du public qui désire

construire ou aménager en lui donnant les informations, les orientations et les conseils propres à favoriser la qualité architecturale paysagère et environnementale des constructions et leur bonne insertion dans le site. La mission est gratuite pour les particuliers. L'intervention de l'architecte conseiller est rémunérée par la commune sur la base de 198,13€ HT, la demi-journée de 3 heures à laquelle il faut rajouter 0,7908€ TTC x 121,60 km = 96,16€ TTC de frais de déplacements. Une demande de subvention au Conseil Départemental est faite chaque année par l'intermédiaire du CAUE, qui vient en déduction de ces sommes. Décision unanime de reconduire la convention de consultance et le contrat de mission de M. Brice Montfroy, architecte conseiller, pour trois ans.

Fixation du tarif de portage des repas à domicile : Les repas sont fournis par la cuisine centrale de Bourgoin-Jallieu. Sur proposition de la commission administrative du CCAS, Monsieur le Maire propose de fixer le prix du repas à 9,50€ pour ceux qui sont non imposables ou dont le revenu fiscal est inférieur à 15 886,00€ et à 12,00€ (prix coûtant) pour ceux dont le revenu fiscal est supérieur à 15 886,00€ ou qui sont bénéficiaires d'une aide au repas. (Unanimité)

Règlement du DOJO : En annexe du règlement général d'utilisation du Gymnase, décision, à l'unanimité d'adopter le règlement du DOJO.

Règlement de la Salle spécialisée de gymnastique : Sur le même modèle que le règlement du DOJO, en annexe du règlement général du gymnase. Unanimité pour adopter le règlement de la Salle Spécialisée de Gymnastique.

Charte des bénévoles de la bibliothèque : La bibliothécaire a proposé à la commission bibliothèque d'adopter une charte des bénévoles. Décision unanime d'approuver cette charte des bénévoles de la bibliothèque.

Présentation de la saison d'animation de la bibliothèque. Le calendrier des fêtes 2020 sera mis sur le site Internet dès que quelques points encore en suspens seront résolus. Cette année, c'est l'Amicale des Pompiers qui prend en charge l'animation de la fête de la commune.



Récapitulatif des manifestations

- Vendredi 20 décembre : **Soirée Cinéma pour les enfants** offerte par le sou des écoles à la salle des fêtes.
- Du 6 au 31 janvier 2020 : **Exposition de peinture, Les ateliers de Nathalie Cuzin «JOUR-NUIT»**, à la bibliothèque municipale, Vernissage le samedi 11 janvier à 11h30.
- Vendredi 10 janvier à 18h30 : **Vœux de la municipalité** à la salle des fêtes.
- Samedi 18 janvier à 20h30 : **Soirée de Nivolas** à la salle des fêtes, **Concert «Meli-Mélo» avec les Dés en Bulles**.
- Dimanche 26 janvier : **Vide Grenier du sou des écoles** au gymnase.
- Vendredi 7 février : **Soirée Country** à la salle des fêtes.
- Samedi 8 février à 20h30 : **Soirée de Nivolas** à la salle des fêtes, **Théâtre avec les Rataffias, « Le Révizor »**.
- Dimanche 9 février : **Loto du sou des écoles de Bousieu** au gymnase.
- Mercredi 12 février à 18h : **Oratorem, Itinéraire bis, spectacle du théâtre du Vellein** à la bibliothèque municipale.
- Vendredi 21 février : **Carnaval du Sou des écoles** à la Salle des fêtes.
- Samedi 22 février : **Soirée caritative au profit des Anciens Amis de la Casamance** au foyer.
- Mercredi 26 février : **Don du sang** à la salle des fêtes.
- Mercredi 26 février à 16h : **Spectacle Jeunesse de magie avec les Bandits Manchots**.
- Du 2 au 31 mars 2020 : **Exposition de peinture Anne-Marie André** à la bibliothèque municipale.
- Vendredi 6 mars à 20h30 : **Soirée de Nivolas** à l'église de Nivolas, **Concert avec l'OHBJ**.
- Du samedi 7 mars au lundi 9 mars : **42^{ème} Exposition de peinture** à la salle des fêtes.
- Mercredi 11 mars à 16h : **Quand CAPI conte** à la bibliothèque avec Fred Laviale.
- Dimanche 15 mars : **Elections Municipales** de 8h à 18h.
- Vendredi 20 mars : **Soirée Saint Patrick avec la Country Star** à la salle des fêtes.
- Samedi 21 mars : **Soirée Cabaret au profit du Secours catholique** à la salle des fêtes.
- Dimanche 22 mars : **Elections Municipales** de 8h à 18h.
- Dimanche 29 mars : **Pucier des couturières avec le Fauteuil Club** à la salle des fêtes.
- Du 1er au 30 avril : **Exposition de photos de Cédric CAPELLI «Phopyrotechnie»** à la bibliothèque municipale.
- Samedi 5 avril à 9h : **Nettoyage de printemps** au foyer municipal.
- Samedi 25 avril : **Soirée caritative pour Africa Vie France et les Anciens Amis de la Casamance** avec un Match d'improvisation théâtrale à 20h30.

Elections Municipales
Dimanche 15 mars
et Dimanche 22 mars de 8h à 18h

Le symbole postal

Pour tout ce qui concerne le système de communication
La disparition possible du bureau de poste nivolaisien
Serait mal vécue par toute la population
Qui subirait les aménagements de l'ensemble citoyen

Le bureau de poste qui fait partie du paysage
Depuis un temps que plus personne ne peut connaître
A une histoire avec les communes du voisinage
Et il est inconcevable de pouvoir le voir disparaître

Les nombreux facteurs qui s'y sont succédés
Avaient chacun leurs particularités bien spécifiques
Et si aujourd'hui, ils sont dénommés préposés
Ils sont toujours l'image de la République.

Henri Robert

Du côté de la CAPI



1/ Le week-end contemporain

La 15^{ème} édition du Festival Electrochoc, dédié aux Musiques électroniques hybrides et aux Arts numériques, aura lieu du 21 mars au 4 avril 2020. Le Festival propose une double programmation : le jour avec des ateliers de découverte et d'initiation aux arts numériques, le soir avec des concerts tous plus électrisants les uns que les autres. **Programme et billetterie en ligne sur www.electrochocfestival.com**

2/ Le Festival Electrochoc

Du 26 mai au 7 juin 2020, les 22 communes de la CAPI vont vibrer au rythme de la Biennale de Cirque. Cette Biennale se termine par un week-end de clôture festif et convivial sur le site du Vellein, avec des spectacles (certains encore gratuits) en extérieur, dans le Parc du Vellein, en salle, sous chapiteau, des ateliers de pratique artistique, des lieux conviviaux où il fait bon se détendre et grignoter dans une ambiance joyeuse et légère. D'ores et déjà, vous pouvez réserver pour le spectacle V(ivre) du Cheptel Aleïkoum qui sera, les 6 et 7 juin, l'un des grands moments, toniques et festifs de cette nouvelle édition 2020. Réservation sur le site du Vellein, scènes de la CAPI : <https://levellein.capi-agglo.fr/>.

Programme complet de l'évènement en avril sur <https://levellein.capi-agglo.fr/> et www.capi-agglo.fr.

2/ Conservatoire Hector Berlioz CAPI : «T'as pas tort Hector»

A l'occasion des 150 ans de l'anniversaire de la mort d'Hector Berlioz, un spectacle transversal et pluridisciplinaire réunissant sur scène une centaine d'élèves musiciens, fédérateur entre trois champs artistiques : la musique, la danse et le théâtre, est créé spécialement pour l'occasion et pour le conservatoire par Pascal Berne. Rendez-vous pour découvrir la création «T'as pas tort Hector».

Infos pratiques : Samedi 13 juin / 20 h - Dimanche 14 juin / 17h à la Salle de l'Isle à L'Isle d'Abeau - Plein tarif : 8€ - Tarif réduit (élèves du Conservatoire de + de 26 ans, étudiant, chômeur, famille nombreuse, retraité...) : 5€ - Gratuit : élèves du Conservatoire de - de 26 ans, enfant - de 12 ans - Réservation conseillée

Renseignements : <https://conservatoire.capi-agglo.fr/>

4/ Quelques dates à retenir

- **Le Rhône-Alpes Isère Tour** : 30^{ème} édition du 14 mai au 17 mai 2020. Arrivée de la 1^{ère} étape le 14 mai 2020 sur la commune de La Verpillière
- **Portes ouvertes du Conservatoire Hector Berlioz CAPI** : le 20 mai 2020
- **La Classique des Alpes Juniors** : le samedi 30 mai 2020 vers 12h, à Ruy-Montceau
- **La Corporace CAPI** : au Golf CAPI des 3 Vallons, le jeudi 25 juin 2020

Pierrette ARMANET à Ruffieu

Même si Nivolais-Vermelle n'est pas le plus beau village du monde, l'un de ses côtés agréables au quotidien est constitué par les nombreuses collines qui l'entourent, l'enserrant dans un écrin de verdure bien agréable à l'œil. Ainsi, si vous montez par beau temps du côté du plateau de Plan Bourgoin sur «le chemin du Tillaret», vous aurez le grand plaisir d'y apercevoir une partie de la chaîne des Alpes enneigée. A partir de ce lieu, le coteau descend en pente plus ou moins douce vers le hameau de Ruffieu. Jadis, ce coteau était riche en barrières de vignes cultivées par les gens du coin pour satisfaire leur consommation personnelle en vin. Les plans de Baco donnaient un breuvage très noir, pas forcément très apprécié des œnologues. Aussi, l'urbanisation galopante de l'après guerre eut vite fait de venir à bout des derniers ceps qui «batifolaient» encore par ci ou par là. Si vous descendez à pied ce coteau, et si vous avez la chance d'y retrouver «le chemin de la vie étroite», vous passerez même devant l'ancestrale fontaine du chemin où une plaque indique : «Ici, Jean-Jacques Rousseau remplissait sa gourde en allant de Maubec à Serezin». Quelle fierté de savoir que le célèbre écrivain philosophe a foulé «le chemin de la vie étroite», et que vous mettez en quelque sorte vos pas dans les siens ! Puis, apparaîtra devant vous, le hameau de Ruffieu. Hameau qui respire encore par endroit la ruralité. Avec un peu d'imagination, on peut y voir ressurgir la vie du monde paysan du siècle dernier.

C'est ici, à quelques encablures de la fontaine de Rousseau, dans le même chemin, qu'est née en 1930, dans la ferme familiale une charmante petite fille au caractère bien trempé qu'on prénomma Pierrette. Une quinzaine de vaches constituait le cheptel de ses parents agriculteurs. Les belles ruminantes étaient logées l'hiver au Vernay dans une grange appartenant à la famille Paillet. Grange qui est maintenant transformée (signe des temps), en une

discothèque à la mode. Lorsqu'elle fut en âge de le faire, Pierrette donnait un coup de main à ses parents pour la traite des vaches et les travaux de la ferme. Elle fréquentait aussi l'école de Boussieu dans le hameau voisin qui est maintenant séparé de Ruffieu par la route nationale dont le pont enjambe le chemin de fer. Ce n'est qu'à la fin des années 1940 que cette nouvelle route fut construite. Pierrette s'en souvient comme si c'était hier. Il faut vous dire, qu'avant qu'elle soit détournée, la route nationale passait par le hameau, en lieu et place de la rue dénommée maintenant «Avenue de Ruffieu». Le prestige d'avoir été une route nationale lui donne bien le droit de porter maintenant ce nom prestigieux d'avenue, au même titre que celle des Champs Elysée !!! Le détournement de la route supprima 2 passages à niveau. Le premier situé juste après les feux tricolores actuels au pied de la montée. Si les barrières ont disparues, la maison est en revanche toujours présente, transformée en habitation. Le deuxième était situé à Boussieu sur la route qui rejoignait la même nationale, juste au début de l'actuelle zone artisanale du Vernay. Ici, les barrières et la maison ont disparu, victimes comme les ceps de vignes de Baco de l'urbanisation galopante !

Pierrette se souvient de la circulation sur cette ancienne nationale. Quelques voitures, des chevaux tirant ou non des charrettes, quelques rares tracteurs pétaradants, des vélos et des piétons cheminant tranquillement sur le bitume. Elle trouve que la circulation était moins importante sur cette nationale que sur l'avenue d'aujourd'hui où certains conducteurs de véhicules se moquent impunément de la limitation de vitesse (autre signe des temps). Elle se souvient aussi de la défunte foire de Ruffieu qui avait pas mal de succès. Placée juste après celle de Beaucroissant, de nombreux marchands et forains rentrant de cette dernière déballaient leurs étals à Ruffieu.

Et puis, il y avait un peu d'animation avec le café Drumillon. Fifine, la maîtresse des lieux proposait à qui le voulait bien le samedi et le dimanche un repas fastueux composé de saucisson sec, d'une omelette et d'un fromage blanc de chèvre. Tout cela avec le produit des animaux qu'elle élevait elle-même. Pour une pincée de francs, «on se tapait la cloche». Inutile de vous dire qu'entre 2 parties de boules, on se bousculait chez Fifine pour avoir une table. Tout ça dans une ambiance «bon enfant» mêlant les mondes ouvriers et paysans. Il y avait aussi ses voisins Muet, qui étaient fort gentils, et qui avaient une petite entreprise de transport.

Pour Pierrette, la vie était plus conviviale que maintenant. Les gens étaient souvent dehors et on discutait beaucoup. Tenez, quand elle accompagnait ses parents au jardin qui se trouvait à quelques centaines de mètres de la ferme, ils mettaient parfois 1 heure, tant ils rencontraient des voisins et des connaissances avec qui «ils refaisaient le monde». L'urbanisation et l'évolution des mentalités avec le progrès ont tué tout ça, et elle le regrette. Maintenant les gens s'enferment chez eux avec leurs télévisions, leurs téléphones, et leurs ordinateurs.

Mère de 5 enfants, Pierrette n'a pas toujours eu une vie facile. Son mari qui avait abandonné les activités agricoles pour un emploi de chauffeur routier la laissa veuve à 47 ans. Elle avait encore 2 enfants mineurs. Imaginez la situation ! Elle connut aussi le grand malheur de perdre l'un de ses garçons en pleine force de l'âge.

Mais Pierrette fit front, battante dans l'âme, elle ne se découragea jamais. Aujourd'hui, elle vit seule dans sa grande et coquette maison, mais elle partage le plus possible sa vie avec ses enfants et une quinzaine de petits et arrières petits enfants qu'elle cajole et qui lui le rendent bien.

Merci à Pierrette de nous avoir reçu pour ce petit entretien, et si d'aventure, vous passez devant la fontaine où Rousseau aimait s'abreuver, passez dire bonjour à Pierrette, c'est quelques dizaines de mètres plus bas, et elle adore discuter.

Propos recueillis par Guy HYVER



La maison de Pierrette avec sa mère dans la ferme familiale



Le 29 juillet 1934 à la cavalcade de Bourgoin. Reconnaissez-vous Pierrette ?

La chronique de Guy HYVER : Faites ce que je dis, mais pas ce que je fais !

Tout le monde est à peu près d'accord, nous sommes en train de tuer notre planète à petit feu. Tout le monde est à peu près d'accord, il faut faire quelque chose. Mais tout le monde n'est pas d'accord sur les remèdes à utiliser. Alors, à longueur de journée, on nous culpabilise, on nous dit que c'est de notre faute, on nous dit presque ouvertement «qu'on est des mauvais citoyens». Il ne faut pas faire ci, il ne faut pas faire ça, et patati et papata. On nous fait voir à la télé et dans les médias des images terrifiantes qui nous montrent la preuve de notre inconséquence sur la nature et la planète en général. Et nous, petits pions sur l'échiquier, la honte au front, on se recroqueville dans notre coquille. «Bon sang, mais c'est bien sur !» comme disait le commissaire Bourrel dans la série des «Cinq Dernières Minutes». «C'est une évidence, nous sommes des sal..., des enfoirés, des moins que rien, quelle planète allons nous laisser à nos enfants ? Vous y avez pensé à ça ?». Une petite voix intérieure nous répond : «et oui, nous en sommes conscients du réchauffement climatique, et nous essayons de faire ce que l'on peut à notre petite échelle». Alors, des grosses voix venues d'outre-tombe et du chœur de nos gouvernants enchaînent : «Tiens, toi là-bas, tu n'as pas honte de rouler avec une voiture

diesel ? Achète donc une voiture électrique», «et toi là-bas, ton poêle à bois et ta cheminée nous tuent à petit feu ! Quand vas-tu passer à l'électricité ?». «Quant à vous, les consommateurs irresponsables, vous achetez des produits qui ont un bilan carbone catastrophique, mais enfin, quand allez-vous regarder les étiquettes à la loupe ?». «Et puis vous alors, toute cette bande d'homos-carnivores, vous attendez quoi pour vous mettre au véganisme ou au végétarisme ? Ca fait des siècles et des siècles que vous nous obligez à élever des bovins et des ovins dont les flatulences produisent du méthane, gaz hautement responsable du réchauffement climatique». «Vous aussi les amateurs de fraîcheur à tout prix, avec vos climatiseurs, vos congélateurs et vos bombes aérosols en tout genre, vous agrandissez chaque jour le trou déjà béant de la couche d'ozone !». «Et puis alors, vous tous, imbéciles de français, comment vous expliquer qu'un bocal et son couvercle ne vont pas dans la même poubelle ! Ce n'est pourtant pas compliqué, vos poubelles ont différentes couleurs selon qu'elles doivent recevoir du verre, du plastique, des déchets recyclables ou non. Vous n'êtes quand même pas tous daltoniens, alors faites attention à ce que vous faites, car avec le bocal et son couvercle dans la même poubelle, c'est évident que vous réchauffez la planète !». Ainsi, du matin au soir et du soir au matin, on nous montre



du doigt, on nous flagelle de toute part et on nous met le moral dans les chaussettes. On appelle ça en termes plus choisis, «une sensibilisation de l'opinion». Il faut bien faire quelque chose maintenant que des siècles de laisser aller, de «j'menfoutisme» et de courses effrénées vers le profit sans aucune autre considération nous font nous retrouver au pied d'un mur infranchissable. Alors, les terriens et parmi eux, les plus grands, s'affolent. Les politiques toujours à l'affût de la bonne affaire, retournent la situation à leur avantage et font leur miel de ce méga-problème écologique qu'ils tentent de récupérer en le mettant à toute les sauces. Plus écolo que moi, tu meurs disent-ils ! Pour ne pas parler des inconséquences inimaginables de nos gouvernants respectifs qui nous ont conduit à cette situation, ils nous supplient de faire en sorte de penser à nos enfants et à l'héritage catastrophique que nous allons leur léguer. Faire vibrer la corde sensible, ça a marché souvent, alors, pourquoi ne pas continuer !

Mais vous les décideurs, les petites voix vont vous retourner le compliment, qu'avez-vous fait depuis la nuit des temps pour ne pas mener le véhicule que vous conduisez, et dans lequel nous sommes tous passagers, au bord du précipice ? Rien, ou pas grand chose, toujours guidés en priorité par l'appât du gain et

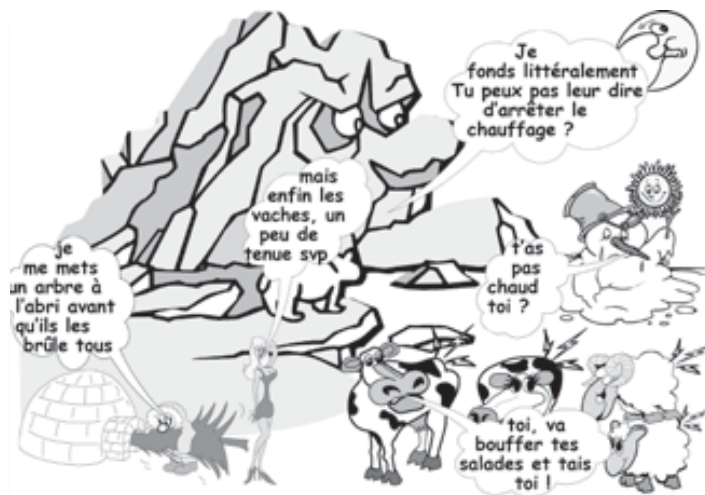
la vénération incontrôlée du «Dieu fric». Allez, faisons l'autruche, remplissons la poubelle tant qu'il y a de la place, et on verra bien ce qu'il faudra faire lorsqu'elle sera pleine ! Eh bien ça y est, elle est pleine. Vous auriez bien aimé qu'il y ait encore un peu de place pour que vous puissiez «refiler le bébé» à vos successeurs, deux ou trois générations plus tard. Mais manque de chance, elle est bien pleine la poubelle. Alors, face à cette prise de conscience collective un peu tardive, vous inventez «une conférence internationale sur le climat». La 21^{ème} édition a eu lieu chez nous au Bourget en 2015 et fut baptisée COP 21. Et que fait-on dans ces conférences : on discute, on rediscute, on «s'engueule», on tourne en rond, on fait le beau, on approuve et on désapprouve, on veut tous le bien de l'humanité à condition que ce soit les autres qui réforment et qui paient. A la fin, pour montrer au monde entier que l'on n'a pas perdu son temps, on signe une résolution commune avec un objectif à long terme de limitation chiffrée du réchauffement climatique. Au moins, on n'a pas perdu la face ! A regarder de plus près cette résolution, on s'aperçoit qu'on a juste changé la couleur des boutons de guêtres alors qu'il eut fallu changer la totalité du costume de la tête aux pieds. Mais, me direz-vous, c'est toujours mieux que rien !!! Et puis, on fera mieux à la COP 22 puis



à la COP 23,24,25... et ainsi de suite jusqu'à ce que mort s'en suive.

Alors, maintenant, les grosses voix d'outre-tombe, écoutez un peu les petites voix du petit peuple. «Vous faites quoi pour éradiquer la pollution industrielle gigantesque qui nous tue à petit feu ?». «Vous faites quoi pour réduire vos déplacements, officiels ou pas, en avions privés et en voitures de fonction ?». «Où aviez vous la tête lorsque vous avez décidé de faire la prochaine coupe du monde de foot au Qatar ? Probablement un moment d'inattention, peut-être que vous étiez en train de regarder sous la table pour voir s'il n'y avait pas quelques pots de vins oubliés par inadvertance ! Pour rattraper la boulette, on fera des stades climatisés, et tant pis pour la couche d'ozone». «Vous voulez à tout prix que les français roulent à l'électrique, fort bien, ils sont d'accord mais vous faites quoi pour faire baisser le prix prohibitif de ces véhicules à part quelques subventions qui coûtent cher à nos finances publiques ?» «Vous voulez que les français prennent moins leur voitures, mais vous pensez à quoi lorsque de jours en jours, vous supprimez des trains régionaux par dizaines pour miser sur le tout TGV qui est surtout utilisé par le monde des affaires. Que vous supprimez à foison divers services publics comme les postes ou les perceptions ? Pendant ce temps, pour pouvoir continuer à vivre et à augmenter la longueur des déplacements que vous leur imposez, ils font quoi les petits français moyens ? Ils

font comme ils peuvent, ils ressortent leurs petits diesel pour aller passer 8 jours de vacances dûment gagnées en Ardèche, ou pour aller retirer de l'argent à la poste de la grande ville la plus proche». «A part lever les bras au ciel, vous faites quoi quand vous voyez la forêt amazonienne disparaître à la vitesse d'un cheval au galop ? Tout ça pour y produire de l'huile de palme bien plus rémunératrice. Vous savez bien pourtant que cette forêt est considérée comme essentielle à la lutte contre le réchauffement climatique en raison de sa capacité à absorber des grandes quantités de dioxyde de carbone». «Quelle réponse apportez-vous aux dégazages scandaleux des pétroliers dans nos mers et nos océans lorsqu'ils veulent vidanger leurs cuves pour les nettoyer à moindre frais ? Ils se foutent complètement des incidences désastreuses qu'ils provoquent sur la faune la flore et la nature en général. C'est le moindre de leur souci, et pourtant, quelles conséquences incommensurablement néfastes sur la pollution et le réchauffement climatique. Mais bon, ce sont de pauvres petits armateurs qui donnent ces ordres à de pauvres marins très mal payés, jetables en plus comme des kleenex. Mais rendez-vous compte, s'ils étaient obligés de faire ça dans un port en cale sèche nos armateurs, ça coûterait des sommes astronomiques ! Pire, ils seraient obligés d'en répercuter le prix sur le carburant à la pompe pour pouvoir conserver leur train de vie de nabab, inimaginable ! Nous

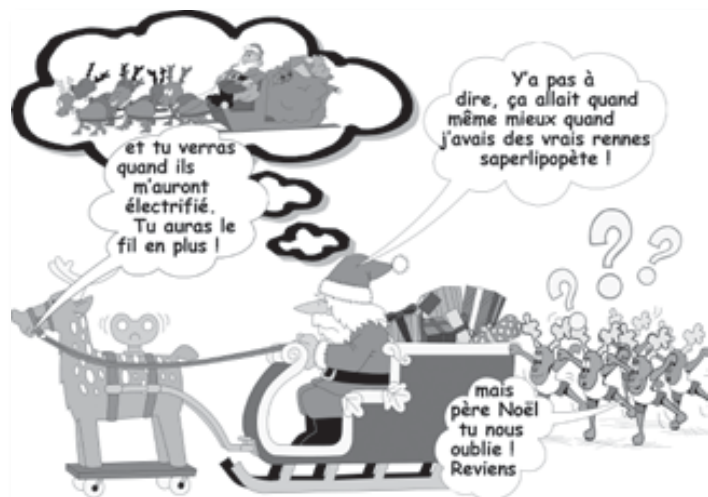


serions les premiers à nous en plaindre». «Vous voulez encore d'autres exemples ? Au hasard, le suremballage plus qu'excessif de la plupart des produits que nous consommons et qui nous oblige à trier et à augmenter encore et toujours nos déchets. Vous ne pouvez rien faire pour ça ?». Bon, arrêtons là la litanie, et comprenez simplement qu'on en a marre de se faire tirer les oreilles pour un pot de yaourt qu'on n'a pas mis dans la bonne couleur de poubelle. Arrêtez de nous faire croire qu'à cause de ce pot de yaourt, Satan et le réchauffement climatique vont venir griller toutes les fleurs et tous les légumes de notre jardin l'été prochain. Lâchez nous un peu les baskets et comprenez bien que tout le monde est conscient des enjeux et fait le maximum pour aller dans le bon sens, sauf peut-être par fainéantise et par inconscience pour quelques énergumènes indécrottables. En plus, bande d'hypocrites, vous savez mieux que quiconque que le problème n'est pas dans notre pot de yaourt !

ne pas trop mettre de suremballage dans nos cadeaux parce qu'après, ça nous pose problème pour les déchets. Mais malgré tout, un grand danger le menace ce brave Père Noël. Si par hasard vous avez la chance de le rencontrer dans la belle nuit de Noël dites lui doucement à l'oreille : «Fais bien attention Père Noël, les voix d'outre tombe sont en train de comploter contre toi, ils trouvent que les flatulences de tes rennes sont très néfastes pour la planète. Ils parlent de t'obliger à acheter une Zoé (non subventionnée) pour tirer ton traîneau depuis ta Laponie natale. Tu te rends compte ? Avec toutes les recharges de batterie que tu devras faire en route, tu seras contraint de commencer ta tournée pour la Toussaint et de la finir pour Pâques !»

Allez, redevenons sérieux. Profitez bien de ces belles fêtes de fin d'année, et n'oubliez pas ceux qui n'ont pas les moyens d'en profiter. Joyeux Noël, et tous mes vœux pour la nouvelle année.

Guy HYVER



Bon, reprenons notre sang froid, et ne perdons pas de vue que Noël et le nouvel an approchent à grand pas. Ah, le Père Noël, en voilà un personnage exemplaire et merveilleux. Plus que tous les dieux de la planète réunis, il se met en quatre pour exhausser le mieux possible nos vœux. Il ne passe pas son temps à nous tirer les oreilles lui ! Il fait son «boulot» du mieux qu'il peut sans se plaindre. On lui demandera juste de



JOURNÉE DE l'environnement.nette

Samedi 5 avril

Journée Nettoyage de printemps

Rendez-vous à 9h au foyer municipal

Etat civil d'octobre à décembre 2019

Naissances

- MARION Nathan, Laszlo, Emile, Robert - 8 octobre 2019
- POULET Jules, Louis - 9 octobre 2019
- ALONSO Tiya - 22 octobre 2019
- M'BAYLE Arya - 27 octobre 2019
- MENICHINI Marley - 4 novembre 2019
- WILLAY Constance, Madeleine, Sigrid - 7 novembre 2019



Mariages

- BAYRAKTAR Emre et CIVAN Yasemin - 18 octobre 2019



Décès

- GINOT Michel - 26 août 2019
- GAILLARD Jean-Louis André - 2 octobre 2019
- NGUYEN Thi Ngoc épouse NEMOZ - 7 octobre 2019
- SABATER Francine Andrée épouse CORSINI - 8 octobre 2019
- CAYMAN Richard - 19 octobre 2019
- JOLY Raymond, Alfred, François - 20 octobre 2019
- BOUAZZA Lyakout épouse BOUAZOUNI - 8 novembre 2019



11 novembre, une cérémonie très suivie



De mémoire d'anciens combattants, cela fait très longtemps qu'on n'avait pas vu autant de monde aux cérémonies de commémoration de

l'armistice de 1918. Jean Badin le président de la Section Locale de la FNACA s'en félicitait, de même que le Maire, qui remerciait chaleureusement tous les participants.

Il faut dire que les élus du Conseil Municipal d'Enfants avaient préparé des textes magnifiant la paix, ce qui est logique, car la jeunesse ne veut pas voir le retour de la guerre. Des textes qui rejoignaient les préoccupations

de L'UFAC (Union Française des Anciens Combattants) qui eux aussi insistaient sur la volonté de paix de ceux qui ont connu les guerres. Michel Rival, donnait ensuite lecture du message de la Secrétaire d'État, qui associait à l'hommage, tous ceux qui sont morts pour la préservation de notre indépendance, de notre liberté et de nos valeurs avant que l'assemblée n'entonne la marseillaise à capella.



Le 21 octobre 1916,
à Verdun.

Ma chère Clémentine,

Cela fait 6 mois que je suis parti, 6 mois que nous souffrons, vivons dans la peur et l'angoisse, 6 mois que je ne t'ai pas vue. Ici, la vie est bien rude : nous dormons sur des tas de paille et mes vêtements sont recouverts de poussière et de boue; en ce moment, il fait très froid et nous n'avons point de quoi nous réchauffer, mis à part le bouillon pas très ragoûtant préparé par le cuisinier. Quand je ne suis pas au combat, je joue aux cartes ou je t'écris, comme je suis en train de le faire. Demain, à 8h, nous partons combattre l'ennemi. Je redoute tant ce moment !!! Hier, j'ai perdu 14 de mes fidèles compagnons... A chaque instant, je sens ma dernière heure arriver !!!

Ma Clémentine, tous les soldats ont une étoile qui veille sur eux et les aide à survivre. Mon étoile à moi, c'est toi !!! Je t'embrasse du fond du coeur,

Ton Fernand bien-aimé.

Texte écrit par Lucie Faccini, élue du CME, et lu lors de la commémoration du 11 novembre 2019.

Lane, un dispositif malin pour covoiter...

Devant les élus des communes concernées, une présentation de cette nouvelle application a été expliquée par les responsables de Lane (Prononcez Léine).

En quoi consiste ce nouveau service, déjà en place sur le parking de covoiturage de la Grive et qui a connu une bonne montée en puissance. C'est l'équivalent d'une ligne de transport prédéfinie, mais où les bus sont remplacés par les voitures des covoitureurs, des « Laner » qui acceptent de prendre une ou deux personnes à leur bord.

Pour l'arrêt Nivolas-Ruffieu, situé à côté du parking de covoiturage et près de l'entrée de l'autoroute A 43, les destinations possibles sont : la Gare de Bourgoin-Jallieu, la zone d'activité de Saint Priest, l'Avenue Mermoz et l'aéroport de Saint-Exupéry, depuis les communes de Succieu, Eclose-Badinières, Meyrié et Nivolas-Vermelle.

Pour savoir qui souhaite covoiter, une borne a été installée au parking et le

demandeur va activer la borne à l'aide de l'application qu'il va installer sur son smartphone. Le covoiteur va voir qu'une personne demande à aller à la Gare de Bourgoin-Jallieu, par exemple. Il prend le demandeur en charge. Celui-ci désactive la borne à l'aide de son smartphone et le « Laner » sera crédité de 1 € par le service Lane. Si on n'a pas de smartphone, il faut quand même, à l'aide d'un portable ordinaire, avvertir le service, en téléphonant au 04 20 88 01 08, qui se chargera d'activer la borne.

Pratique : Télécharger l'appli Lane à partir de App Store ou Google play. S'inscrire sur l'application et on est prêt à activer la borne pour commander un trajet et il n'y a plus qu'à attendre le « Laner » qui vous prendra. Pour le « Laner », surveiller la borne qui annonce qu'un passager est en attente et le prendre sur l'alvéole des bus qui est juste à côté.

Réparation du toit de l'église

Suite à l'apparition d'une importante gouttière près du clocher qui a fortement endommagé une voute en plâtre au-dessus de la chapelle latérale ouest, il convenait, avant de réparer la voute de refaire le toit car les tuiles posées il y a une cinquantaine d'années étaient à changer. Lors de la réfection il avait été décidé de conserver les tuiles romaines mais celles-ci ne se faisant plus, il a été décidé de les remplacer par des tuiles contemporaines qui respectent à la fois la forme et la couleur. Refaire à l'identique est une obligation pour les bâtiments répertoriés au patrimoine. Le coût de cette réparation est de 59 590 € TTC, y compris la mise en place d'un dispositif pour empêcher les pigeons de rentrer et nicher dans les combles. Après ces travaux il restera à programmer la réparation de la voute endommagée par la gouttière.

Un PEdT pour lire et écrire...

En 2017-2018, le projet intercommunal, des « Arbres à Vœux », porté par les élus et les bibliothèques du Val d'Agny avait rencontré un réel succès. Cette année, dans le cadre du Projet Educatif du Territoire intercommunal du Val d'Agny, Didier Bouillot, maire de Succieu, André Ziercher adjoint au maire d'Eclose-Badinières et Graziella Bertola-Boudinaud adjointe au maire de Nivolas-Vermelle ont proposé aux bibliothèques et aux écoles des communes impliquées dans le PEdT de participer à un projet de lecture et d'écriture autour des livres de

la sélection du Prix Nord Isère 2020. Cette action s'inscrit dans le volet culturel du PEdT et a pour objectif le développement de la lecture publique. Mercredi, les élus et les bibliothécaires se sont réunis en mairie de Nivolas pour finaliser le projet et les dispositifs d'ateliers d'écriture. En début d'année 2020, les acteurs du projet définiront les modalités de la restitution et de la valorisation des productions des enfants.



Le PLU est soumis à l'enquête publique

Lancée en septembre 2016, la révision du PLU touche à sa fin. Le Conseil Municipal, dans sa séance du 12 septembre 2019 a prononcé l'arrêt du PLU et a adressé à toutes les personnes publiques associées (Etat, chambres consulaires, CAPI, communes voisines, SCOT Nord-Isère etc.) un exemplaire du PLU afin qu'elles fassent parvenir leurs remarques dans les trois mois.

Le PLU sera alors mis à l'enquête publique. Il sera disponible en mairie, dans la salle du Conseil durant toute la durée de l'enquête publique, du 18 décembre 2019 au 18 janvier 2020.

Un registre sera mis à disposition du public à l'accueil de la Mairie, 231, rue de l'Hôtel de Ville, aux horaires d'ouverture et durant toute la durée de l'enquête publique. Le Commissaire Enquêteur, désigné par le tribunal administratif de Grenoble sera à la disposition du public au cours de trois permanences en mairie.

- Le mercredi 18 décembre de 14h30 à 17h30
- Le vendredi 10 janvier à 14h30 à 17h30
- Le samedi 18 janvier de 10h00 à 12h00

En dehors de ses permanences, le public pourra lui adresser ses remarques par courriel à plu.nivolasvermelle@gmail.com, en précisant «à l'attention de M. le commissaire-enquêteur» ou par courrier à Mairie de Nivolas-Vermelle, 231, rue de l'Hôtel de Ville 38300 Nivolas-Vermelle, en précisant «à l'attention de M. le commissaire-enquêteur».

Par rapport au PLU actuellement en vigueur, les grandes lignes restent inchangées. Toutefois ce PLU prend davantage en compte les données environnementales, les déplacements sous toutes leurs formes, les activités et services, dans un esprit d'économie de l'espace encore renforcé. En effet, le développement de la commune, aussi bien pour l'habitat que pour l'activité est strictement contenu à l'intérieur de l'enveloppe urbaine existante. En application du principe de «zéro artificialisation» affirmé dans une circulaire interministérielle du mois de juillet, toutes les zones d'urbanisation future, actuellement non construites ont été supprimées à la demande de l'État.


Il est donc important que tous ceux qui sont concernés viennent consulter le nouveau zonage, afin de faire part de leurs remarques avant la fin de l'enquête publique.

Le Commissaire Enquêteur aura alors un mois pour déposer ses conclusions qui seront étudiées par le groupe de travail du PLU, avant d'être approuvées définitivement par le Conseil Municipal dans sa séance de début mars 2020.

Don du Sang - Mercredi 26 février à la salle des fêtes

Des jeunes élus toujours aussi motivés et enthousiastes...

C'est toujours avec le même enthousiasme que les jeunes du Conseil Municipal Enfants se sont retrouvés après la pause estivale. Ils ont finalisé la Charte du Jeune Nivolsien. Au cours de ce premier Conseil de rentrée, ils se sont répartis les tâches pour présenter cette Charte auprès des jeunes de la commune. Ils ont décidé d'aller dans chacune des classes de l'école élémentaire du village et de l'école de Boussieu ainsi que dans toutes les associations de la commune accueillant des jeunes. La charte sera aussi affichée dans les différents bâtiments municipaux. En commission, les jeunes élus ont préparé leurs interventions pour la cérémonie du 11 novembre. Ils vous donnent rendez-vous pour la cérémonie des vœux de la municipalité.



La charte du jeune Nivolsien

Cette Charte a été travaillée à partir de la déclaration universelle des droits de l'enfant

Le droit de la liberté d'opinion (art. 12)

Qu'est-ce qu'avoir une opinion ?

- C'est faire des choix
- C'est avoir un avis
- C'est être capable d'être critique
- C'est construire des arguments

Le droit à la non-discrimination (art 2)

J'ai le droit d'être reconnu sans aucune discrimination

Tous les enfants sont égaux et ont droit au même respect quelle que soient leur nationalité, leur couleur de peau, leur religion, leur physique, leur tenue vestimentaire ou leur façon de s'exprimer.

Il est du rôle des adultes de faire respecter l'égalité entre les enfants tout en les protégeant.

Le droit aux loisirs (art.13)

J'ai le droit de m'inscrire à une association sportive :

A Nivolas -Vermelle, je peux pratiquer :

- Le Judo
- Le Football
- La Gymnastique
- Le Basket
- La Danse
- Le tennis

J'ai le droit de m'inscrire à une activité culturelle

A Nivolas -Vermelle, je peux pratiquer :

- Le Théâtre
- Le Dessin / La Peinture
- La lecture avec la Bibliothèque

J'ai le droit de jouer

A Nivolas -Vermelle, je peux jouer :

- Au City stade
- Au Parc du square
- Au Parc du gymnase

J'ai le droit de participer

A Nivolas -Vermelle, je peux participer :


- A la kermesse
- A la fête d'été
- A l'arbre de Noël
- Au Ciné été
- Aux sorties scolaires

Le droit de la liberté d'expression (art. 13)

Qu'est-ce que la liberté d'expression ?

- C'est le droit à l'information
- C'est mettre en place des moyens d'information pour les enfants
- C'est respecter la parole de chacun
- C'est ne pas donner de fausses informations
- C'est respecter la vie privée d'autrui
- C'est respecter les personnes

DROITS - L'ENFANT





L'élagage et l'entretien est à la charge des propriétaires des arbres

Jeudi 14 novembre dernier, un important épisode neigeux a touché notre région. La commune de Nivolas-Vermelle n'a pas été épargnée.

Le phénomène a été aggravé par deux facteurs : une neige lourde et collante ; la présence des feuilles sur les arbres. L'addition de deux a entraîné la rupture de certaines lignes aériennes, la chute d'arbres et la casse de branches.

Nombre de foyers se sont retrouvés privés d'électricité ou de téléphone, voire des deux.

Les employés communaux ont procédé à la sécurisation d'urgence des voiries pour permettre la circulation routière ou piétonne ; Il reste encore beaucoup à faire.

L'élagage des arbres à proximité des lignes aériennes est

obligatoire et à la charge des propriétaires riverains de ces lignes.

A cette occasion, il est rappelé que la responsabilité civile et pénale des propriétaires peut être engagée, et que les réparations peuvent être facturées par les exploitants des réseaux.

Le respect de cette règle pourrait permettre, non pas de supprimer entièrement le risque de chute sur les lignes, mais en tout cas, d'en diminuer significativement le nombre et les conséquences.

Pour les propriétaires de haies importantes, voire de forêts en bordure des voiries il leur est demandé de surveiller la santé des arbres et d'abattre ceux qui risquent de se casser et d'obstruer les voiries.

Les effets de la neige



Remise en place du pare ballon



On a toujours besoin de sang

Lors de la dernière assemblée de l'Amicale des Donneurs de Sang de Nivolas, les Eparres et environs, le président, Alain Guerrier avait invité Stéphanie Champ, infirmière coordinatrice de l'Etablissement Français du Sang de Lyon, pour expliquer

le déroulement des collectes. Auparavant, le président retraçait les activités de l'Amicale, au cours de l'année écoulée, et il mettait le doigt sur une légère baisse des dons sur l'ensemble de l'année, même si chacune des collectes a été mieux suivie que



celles des années précédentes, mais comme on est passé de quatre à trois collectes, la baisse était un peu inéluctable.

C'est justement le point sur lequel intervenait Stéphanie Champ qui rappelait que les deux années précédentes, certaines collectes présentaient un nombre de donneurs inférieur à cinquante, ce qui ne justifiait pas le déplacement. Il a donc été décidé de ramener à trois le nombre de collectes et du

coup, on constate que chacune des collectes a été mieux suivie, même si au total, on a baissé de quelques unités. Elle rappelait également la difficulté à pouvoir avoir des médecins présents lors de chaque collecte, du fait de la pénurie actuelle de médecins et rappelait que de plus en plus, les entretiens seront réalisés par une infirmière. Elle rappelait également la nécessité des dons, puisqu'un seul don peut sauver trois vies.



La classe 56 en sortie

A 83 ans, on ne manque pas une occasion de se retrouver et en effet les amis de la classe 56 chaque année ont décidé de remettre ça. Et si le repas est un bon prétexte, c'est aussi le plaisir de passer un moment ensemble, de brasser des souvenirs. Cette année, on ne s'en est pas privé, autour d'une bonne table à Saint-Chef, en se donnant rendez-vous pour l'an prochain.



Inscription sur les listes électorales

Les listes électorales sont désormais tenues directement par l'INSEE sur un fichier national, et les inscriptions peuvent se faire désormais jusqu'à 6 semaines avant l'élection. Soit pour les municipales, qui se tiendront le 15 et le 22 mars, l'inscription peut être enregistrée jusqu'au 7 février, dernier délai.

La nouvelle loi électorale permet également :

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Et pour voter aux prochaines élections municipales, il faudra être inscrit sur les listes électorales.

La FNACA en assemblée générale



Vendredi 18 octobre le comité FNACA a tenu son assemblée générale à la salle Savary sur l'invitation de Jean Badin, le président. Une trentaine d'adhérents étaient présents à cette réunion qui marque le départ de la prochaine saison 2019/2020. Les bilans, moral et financier, ont été présentés, ils permettent de montrer la bonne santé du Comité local qui regroupe des anciens combattants d'Afrique du nord de Nivolas-Vermelle,

de Sérézin de la Tour et de Meyrié. A noter qu'il vient d'accueillir un nouvel adhérent Jacques Lyobard. Le bureau est inchangé. Comme chaque année, le Comité organisera avec la municipalité toutes les commémorations sur la commune avec la présence des drapeaux. Michel Rival, le maire, est venu soutenir le Comité par sa présence. Après la remise des cartes aux adhérents, la réunion s'est terminée par un petit buffet.



Le fauteuil club

L'association LE FAUTEUIL CLUB organisera son pucier annuel le dimanche 29 mars 2020 à la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle. C'est un pucier dédié aux COUTURIERES, BRICOLEURS ET AMATEURS DU «FAIT-MAISON» qui trouveront tissus, rubans, galons, passepoils, boutons, fils de couture cotons à broder, écheveaux et pelotes de laine, perles, modèles tricot ou crochet, machines à coudre, patrons couture et kits loisirs créatifs, peintures pour meubles, livres et magazines de décoration....tout plein d'idées pour rendre agréable et chaleureux votre intérieur à bas prix.

Les locations des stands pour les vendeurs débiteront bientôt.

Renseignements sur : le.fauteuil.club.isere@gmail.com et tous les mardis à la salle Georges Savary de Nivolas-Vermelle de 9h à 17h30.

Ce même jour l'association fera une démonstration de son travail de restauration de chaises et fauteuils. Vous découvrirez le sa-



voir-faire du tapissier, héritier des artisans qui du XVIème au XIXème siècle garnissaient les bergères, voltaires, crapauds et autres «commodités de la conversation».

Grâce au forum des associations du 7 septembre dernier, de nouvelles recrues ont rejoint notre groupe de passionnés pour apprendre à restaurer leur siège favori.

A toute personne intéressée par un passe-temps manuel, utile et décoratif, une place est



encore disponible le mardi matin de 9h à 13h pour compléter le cours assuré par un tapissier professionnel.

Bienvenue également à tout visiteur le mardi salle Georges Savary de Nivolas-Vermelle.



Animation aux jardins des Ravineaux

Après une saison de jardinage très réussie aux jardins des Ravineaux, Les jardiniers ont décidé d'ouvrir leurs jardins la samedi matin et pour l'occasion de proposer à la vente quelques uns de leurs produits : Potimarrons, citrouilles, butternuts et confitures. Toute la matinée, les visiteurs-acheteurs se sont succédés et dans l'arrière de la voiture qui tôt le matin débordait de courges en tout genre, il ne restait plus quelques spécimens vers 11h. Mais pour ceux qui n'auraient pas pu acheter ces produits des jardins à cette occasion,



le président et des membres des jardins des Ravineaux se sont déplacés sur le marché de Nivolas-Vermelle pour proposer leurs produits issus des jardins associatifs. Cette opération s'est prolongée pendant plusieurs semaines sur le marché du samedi. Les bénéfices de cette vente permettront à l'association des jardins des Ravineaux de faire un don au CCAS de la commune..



Une soirée pour le Bénin

Pour la troisième fois, l'association «Africa Diwe» a organisé une grande soirée africaine au profit de l'école publique de Manta, gros bourg situé au nord-ouest du Bénin. Depuis de nombreuses années l'association assure au village des cours de vacances en août. Malgré les recommandations du Quai d'Orsay «Africa Diwe» a décidé de poursuivre sa mission d'éducation auprès des jeunes de Manta. Cette grande soirée à Nivolas-Vermelle est l'enjeu pour financer un an de salaire de Maître Léon, instituteur en CM2 à Manta. Mais au delà du volet éducatif Africa Diwe travaille également dans le domaine agricole, en créant des partenariats et non de l'assistance, ainsi pour aider les enfants elle aide les parents. C'est dans ce but que le repas avec un met africain s'est encore déroulé dans une ambiance chaleureuse pour obtenir des fonds pour cette action généreuse. Au cours de cette soirée un loto et un stand de l'association ont permis de constituer des fonds pour pérenniser l'enseignement de 2019/2020.

Soirée Caritative

au profit des Anciens Amis de la Casamance

Samedi 22 février au foyer

Soirée Caritative

pour Africa Vie France et les Anciens Amis de la Casamance avec un Match d'improvisation théâtrale

Samedi 25 avril à 20h30

Succès pour le premier forum intercommunal

En septembre, s'est tenu le premier forum intercommunal du Val d'Agny sur la commune de Nivolas-Vermelle où 5 communes ont participé. Vu le nombre, les associations étaient réparties entre la salle des fêtes et le foyer. 2 associations de Chateaufvillain, 6 pour Eclose-Badinières, 5 pour Meyrié, 5 pour Succieu et 25 pour Nivolas. Au total 43 associations ont animé ce Forum. La décision d'organiser a émergé début 2019, lors de la réunion du PEDT (Projet Educatif du Territoire). Les associations et les élus avaient répondu à l'invitation de Graziella Bertola-Boudinaud, adjointe au maire de Nivolas-Vermelle, Didier Bouillot, maire de Succieu, et André Ziercher 1er adjoint d'Eclose-Badinières. Au cours de cette réunion, les associations présentes ont exprimé le besoin de mieux se connaître entre elles et de se faire connaître aux administrés du Val d'Agny où l'offre associative est large sur ce territoire. Pendant toute la matinée, les allées du Forum n'ont pas désertées et au moment de la clôture autour de verre de l'amitié, des personnes cherchaient encore à rencontrer les responsables associa-



tifs. De nombreuses inscriptions ont été réalisées et pour certains le panel proposé leur a permis de découvrir de nouvelles activités. Cette «première» a répondu aux attentes des élus, faire se rencontrer les responsables associatifs, et permettre aux habitants de découvrir l'éventail des associations du Val d'Agny. Les responsables associatifs comme les visiteurs ont exprimé leur pleine satisfaction. Un bilan permettra de décider si pour 2020 l'évènement sera renouvelé.



Halte sur le clocher

Ce samedi matin de septembre, les habitants de Nivolas-Vermelle ont eu la surprise de voir plusieurs cigognes sur différents toits de la commune et notamment sur le clocher de l'église. Restées pour une halte dans leur long trajet vers des cieux plus cléments en fin de matinée, elles ont quitté le village pour continuer leur migration.



Pucier des couturières avec le Fauteuil club - Dimanche 29 mars à la salle des fêtes

Les sapeurs pompiers de Nivolas-Vermelle

9 - Sainte Barbe et calendriers

Chez les sapeurs-pompiers comme dans bien des corporations il est une tradition importante et respectée : la cérémonie de Ste barbe. STE BARBE est une jeune fille qui vivait au IIIème siècle dans l'actuelle Turquie ; convertie au christianisme elle refusa d'abjurer sa foi et fut décapitée par son père qui mourut au même instant frappé par la foudre et fut réduit en cendres. Elle est devenue la sainte patronne des mineurs, artificiers, canonniers, pompiers et plus généralement de toutes les professions ayant un rapport avec le feu.

Fêtée le 4 Décembre elle donnait lieu au début du siècle à une messe en mémoire des pompiers disparus dans l'année, suivie d'un banquet. De nos jours cette cérémonie est l'occasion de réunir pompiers actifs et



retraités, élus municipaux et autorités départementales. Elle commence toujours par un hommage aux pompiers disparus, les discours de personnalités présentes puis se poursuit par des remises de diplômes, galons ou médailles avant de se terminer de façon plus conviviale et moins officielle devant un bon repas.

Les Calendriers

Une autre tradition présente en fin d'année celle du calendrier des pompiers. Son origine est plus récente. Les premiers calendriers font leur apparition au début du 20ème siècle. C'est en 1946 ; au sortir de la 2ème guerre mondiale les corps de sapeurs-pompiers sont pratiquement tous communaux ; les financements sont difficiles à obtenir car mobilisés

pour la reconstruction. Une société spécialisée dans l'édition de textes officiels et de livres de formation pour les pompiers à l'idée de proposer à l'instar des PTT un calendrier dédié aux pompiers. Cette publication va rapidement séduire les pompiers qui vont par ce biais trouver un moyen de financer l'achat de matériel, mais aussi leurs œuvres sociales (pupilles, retraites, assurances...). Tout d'abord réalisés par des imprimeries ils resteront de nombreuses années classiques et difficilement personnalisables avant d'évoluer grâce au développement des techniques informatiques et numériques. Nous pouvons ainsi présenter un calendrier réalisé avec nos photos.

A suivre - P. Goyet

Sources : archives pompiers de Nivolas/archives municipales de nivolas /Cahier fédéral FNSPF 2014





“ PRENDRE SOIN DE VOUS
À TOUS LES ÂGES DE LA VIE
C'EST NOTRE MÉTIER ”

L'Association ADPA Nord-Isère intervient
dans votre commune pour vous faciliter la vie

- **SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT**
Pour éviter une hospitalisation, faciliter un retour à domicile, repenser l'habitat, réaliser des travaux, maintenir les activités sociales.
- **SOINS À DOMICILE**
Vous apporter des soins dans le cadre de soins, intervenir dans le cadre de l'habilitation à domicile, accompagner les personnes en situation de handicap.
- **SERVICE POLYVALENT D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE**
Pour bénéficier des interventions coordonnées du service d'aide et du service de soins, travail d'équipe et intervenant isolément. L'infirmière coordonne.
- **EQUIPE SPÉCIALISÉE À DOMICILE**
Nous proposons un accompagnement spécialisé pour les personnes âgées des troubles cognitifs, améliorer les capacités pour mieux vivre avec la maladie et apporter un soutien aux aidants proches.
- **NOS SERVICES PLUS**
Espace de culture et de temps d'accompagnement
Petit bricolage / Jardinage
Garde d'enfant - 0 ans

NOUS RECRUTONS
AIDES À DOMICILE
AIDES-SOIGNANT(E)S

BUREAU DE PROXIMITÉ :
17 av. Henri Barbusse 38300 SOUSCOIN-JALLIEU
14, rue Joseph Sarrat 38710 LA TOUR DU PIN 13, Rue, rue de la République 38210 PONT DE CERREY

www.adpa-nordisere.org
04 74 93 85 85

Exposition de peinture

Les ateliers de Nathalie Cuzin
« Jour-Nuit »

Du 6 au 31 janvier 2020

à la bibliothèque municipale

Vernissage le samedi 11 janvier à 11h30

Exposition de peinture

Anne-Marie ANDRE

Du 2 au 31 mars 2020

à la bibliothèque municipale

Exposition de photos

Cédric Capelli

PHOPYROTECHNIE

Du 1er au 30 avril

à la bibliothèque municipale



Soirée Cabaret

au profit
du secours
catholique

Samedi 21 mars

à la salle des fêtes

42^{ème} Exposition de Peinture

organisée par la municipalité et l'ALEP Arts et Culture

Du Samedi 7 au lundi 9 mars à la salle des fêtes

Vernissage de l'exposition - Samedi 7 mars à 18h à la salle des fêtes

Un nouvel atelier de créations florales à Nivolas

Samedi, Sigolène Belluzo ouvrait les portes du Jardin d'Alice autour d'un cocktail. C'est en avril 2019 qu'elle reprenait cette boutique de fleurs au centre du village, en y développant l'Art floral. Chaque premier samedi du mois, Sigolène propose un atelier d'Art Floral à réaliser en famille. Lors de l'atelier d'octobre, les participantes préparaient une composition pour Halloween. Ces ateliers sont ouverts à tous petits et grands sur inscriptions en magasin.



L'AGITATEUR FLORAL

AU JARDIN D'ALICE à NIVOLAS VERMELLE

Du nouveau dans votre ville!

L'heure est désormais à la générosité et au partage, Sigolène de «AU JARDIN D'ALICE» en est bien consciente et c'est pourquoi elle a validé le projet de son partenaire L'Agitateur Floral qui s'est engagé à reverser sur chaque ordre de vente passé, 0,50 € à la cause humanitaire de son choix.

Une philosophie de produit partagé à laquelle cette fleuriste installée sur la RN 85 à NIVOLAS VERMELLE a adhéré. La boutique «AU JARDIN D'ALICE», elle, a choisi d'aider, sur les 13 associations partenaires proposées, «ARC EN CIEL» (liste des associations partenaires disponible sur www.agitateur-floral.com).

ARC EN CIEL - ENFANTS MALADES

«Réalisation des rêves des enfants gravement malades»

Arc En Ciel a été fondée en 1991, reconnue d'utilité publique depuis 2004, l'Association n'est pas l'antidote de la douleur. C'est simplement une main tendue, une main tendre et affectueuse posée sur l'épaule de l'enfance.

Réaliser son rêve constitue une formidable bouffée d'air pur, un moment d'évasion et de trêve face à la maladie.

C'est pourquoi Arc-En-Ciel veut faire de ces rêves la réalité et satisfaire ceux de Benoît, Julia, Marion, Marine, Cédric, Stéphane, Mikaël... rien que pour leur faire du bien et les rendre plus forts. Les fondateurs d'Arc en Ciel consacrent leurs vies aux enfants touchés par la plus terrible des injustices : La maladie.

Pour en savoir plus : www.arc-en-ciel.com

L'Agitateur Floral, un réseau fondé sur de vraies valeurs : L'amour du métier, la qualité, le respect de la profession, la générosité, le développement durable et l'amitié.

C'est le réseau qu'a choisi Sigolène de «AU JARDIN D'ALICE» pour satisfaire sa clientèle qui enverra des fleurs, des roses tatouées (roses imprimées) et divers bouquets pour seulement 9.50€ de frais d'expédition dans toute la France et sans frais d'expédition sur NIVOLAS VERMELLE et BOURGOIN JALLIEU!

Téléphone de Sigolène : 04.74.97.03.72

SOCIETE ALVAREZ.TP (A.T.P)

Après douze années passées en tant que sapeur-pompier Renaud Alvarez, s'est vu contraint de quitter ses fonctions au sein de la caserne de Nivolas Vermelle afin de se consacrer pleinement à la création de son entreprise.

La société ALVAREZ.TP ou aussi représentée par le sigle A.T.P fête bientôt ses 3 ans. Cette jeune entreprise est en plein développement dans le secteur des travaux publics, aménagement extérieurs. Elle compte désormais 7 salariés à son actif.

L'équipe propose en grande parties leurs services aux particuliers.

Leurs prestations vont du terrassement, à la viabilisation à l'aménagement extérieurs (enrobé, concassé, enrochement, gabion) et à la remise en conformité d'assainissement.

En parallèle il développe la pose de mobiliers urbains tel que la pose de barrières, bornes anti belier, skate parc...

Vous pouvez consulter leur page facebook [alvarez.tp](https://www.facebook.com/alvarez.tp) ou bien leur site www.alvarez-tp.com, afin d'avoir un aperçu de leurs réalisations.



SOCIETE B.A CHAUDRONNERIE

La société B.A Chaudronnerie composée du duo père- fils, Anthony et Bruno SIGNOL, existe depuis maintenant 7ans, auparavant installée sur la commune de St Victor de Cessieu, elle a déménagé dans la nouvelle ZAE du Vernay à Nivolas Vermelle..

Cela fait maintenant 41 ans que Bruno Signol exerce en tant que chaudronnier, il transmet maintenant son savoir-faire à son fils.

Leurs nouveaux locaux leur ont permis de développer leur activité et ainsi d'accueillir un apprenti. Ils ont pour projet d'embaucher un nouveau salarié début 2020.

Ils travaillent aussi bien avec les particuliers que les professionnels.

Leurs prestations sont diverses : fabrications et poses d'escaliers, portails, entretiens et réparations de matériels et autres, fabrication de mobilier urbain, constructions métalliques...

Vous pouvez consulter leurs réalisations sur leur page Facebook BA CHAUDRONNERIE.



L'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle

Association, certifiée et affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France et ayant le Label « Patrimoine en Isère »

La messe de l'Assomption a été célébrée avec ferveur comme chaque année où de nombreux paroissiens ont assisté à la messe suivie de la procession et animée par le groupe de choristes « Saint Romain de Vermella »

Les 36^{ème} Journées Européennes du Patrimoine ont été très remarquées avec la présence de deux artistes prestigieuses : Jacqueline Anselme-Invitée d'Honneur artiste-peintre et Isabelle Anselme-Bertrand, sa fille, céramiste. Le vernissage de l'exposition s'est déroulé en présence de Mme Suzanne Badin la présidente de l'association pour la défense de l'église de Vermelle et de nombreux élus et personnalités. Cette exposition s'est poursuivie tous les weekends de septembre. Jacqueline Anselme a été l'élève du grand Garraud et dernière héritière de l'Ecole Lyonnaise. Elle a fait de sa peinture une poésie de la lumière et des nuances en hommage à la nature. Les trois couleurs fondamentales de l'école lyonnaise se

retrouvent dans toute l'œuvre de Jacqueline Anselme. Elle a exposé de nombreuses années dans la région et particulièrement à Bourgoin-Jallieu. Isabelle Anselme-Bertrand, exposait ses céramiques originales, tirées du Raku. Cette technique est venue du Japon au 16^{ème} siècle. Le Raku est un mode de cuisson assez brutal avoisinant les 1000 degrés qui crée des contrastes en juxtaposant des parties enfumées, lustrées et des glaçures craquelées. On retrouve dans le graphisme de ces céramiques l'influence de ses talents de dessinatrice. Plus récemment elle a voulu faire revivre le passé de sa ville natale Bourgoin-Jallieu, célèbre pour son impression sur étoffe. Elle sait faire vibrer les couleurs et les moirures, éclater les ors, oxydes en harmonie avec les graphismes sophistiqués créés pour de riches

étoffes. Une exposition exceptionnelle qui a enchanté de nombreux visiteurs.

Ces Journées du Patrimoine ont été animées par les bénévoles de l'Association qui organisent des visites gratuites de l'intérieur de l'église et à l'extérieur du jardin de Vermelle. Ces visites ont été très appréciées par de nombreux visiteurs.

L'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Et vous donne rendez-vous pour l'assemblée générale, samedi 8 février 2020 à 10 heures salle Georges Savary.



En Plein Chœur fait le point

C'est le plaisir de chanter en chœur qui rassemble un bon nombre de passionnés autour d'Éliane Leguilloux, la cheffe de chœur. Et ce jour-là, après la répétition, Claudette Raynal, la Présidente de l'Association avait invité les choristes à passer un moment pour faire le point des actions écoulées et préparer la saison qui vient de débuter. Une saison tranquille mais qui porte quand même à son actif, deux

concerts et une intervention lors de la fête des mères de la commune. Après la reconduction du bureau, qui s'étoffe de la participation de Marie-Jo Eloud au poste de trésorière adjointe, on prépare le prochain temps fort qui sera le concert de Noël. Retenez d'ores et déjà la date du 15 décembre, un



dimanche après-midi, à 15h à l'église de Nivolas. Comme lors de la répétition, ce sont les deux chorales, en Plein Chœur de Nivolas-Vermelle et Continuo

de Sermérieu qui animeront l'après-midi avec une belle sélection de chants de Noël, un concert pour tous âges.

CORRESPONDANT
du DAUPHINE LIBERE

Aujourd'hui, le correspondant sur Nivolas-Vermelle est Bernard Chamaraud
bchamaraud@gmail.com - 06 82 95 02 42
Il couvre aussi les communes des Eparres, d'Ecluses-Badinières et de Saint Anne sur Gervonde

Alep Arts et Culture : une saison d'action culturelle

L'Assemblée Générale était l'occasion pour Graziella Bertola-Boudinaud, sa présidente et tout son bureau de faire le bilan d'une saison riche de rencontres et d'animations. Chaque responsable des différentes sections était d'ailleurs invité à présenter un rapide bilan d'activités. Tour à tour, l'atelier de dessin-peinture, les ateliers théâtre enfants et adultes, l'atelier peinture enfants et l'atelier scrap-booking faisaient part de la bonne santé de leurs ateliers, avant que Christiane Frandon ne revienne sur la dernière édition de l'exposition de peinture et que la Présidente ne rappelle la coopération avec les



écoles dans le cadre du PEDT et le voyage découverte de la ville de Valence. Pour cette année, quelques nouveautés se dessinent. D'abord le voyage est prévu à Martigny pour l'exposition des œuvres de Caillebotte, au mois de septembre. Et l'Atelier Théâtre propose une formule nouvelle de découverte du théâtre au cours d'un dimanche théâtre. Une journée complète permettant de pratiquer des activités afin de travailler l'expression, la voix etc. Des séances qui seront animées par Sabine Vasselin comédienne et metteur en scène. Renseignement tous les lundis de 17h00 à 20h30 à la Salle des Fêtes. Première séance de théâtre dimanche le 24 novembre 2019.

ALEP Arts et Culture Théâtre Jeunes

C'est avec un grand plaisir que dans le cadre du PEdT (projet Educatif de Territoire), les enfants découvrent le théâtre. Sabine Vasselin encadre ce groupe de 11 enfants pour une initiation aux fondamentaux du théâtre. Dès le mois de janvier, ils travailleront sur un projet théâtral qui sera présenté dans le cadre du 3ème festival « Jeunes en Scènes » qui se déroulera le 28 juin 2020 dans la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle.



«Les Soirées de Nivolas» reviennent



Pour cette saison, «les Soirées de Nivolas» fêtent leurs 5 ans ! «Les Soirées de Nivolas» c'est une vraie salle de spectacle construite dans la période du Front Populaire, c'est aussi un projet pour amener le spectacle vivant au plus près du public et offrir une scène à de jeunes compagnies ou à des compagnies amateurs aguerries.

Pour le premier spectacle des Soirées de Nivolas, la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle a résonné sous les rires et applaudissements d'un public enthousiaste. Constance, Consuelo, Confucius et

Conquistador de la Compagnie L'Arbre présentaient leur dernière ConConCon, c'est à dire Conférence Complètement Contemporaine. Quatre Monty Python dauphinois ont concocté, à partir de l'actualité, un cocktail «subtil, grotesque et subversif, sublime, clownesque et combatif». Dans une succession de sketches, de chansons drôles voir absurdes mais aussi poétiques ils ont proposé une lecture décalée de l'actualité. Tous les sujets sont abordés : l'écologie, les injustices sociales, les affaires... Après le spectacle, autour du verre de l'amitié, le public a pu partager ses émotions et ses réflexions avec les artistes.



Un moment de magie avec Hugo

Dans le cadre des «Soirées de Nivolas» parents et enfants se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le spectacle d'Hugo le magicien. Dès son entrée en scène il a su séduire les enfants, venus nombreux. Avec gentillesse et toute sa technique du mystère de la magie, il a su faire participer les enfants, ravis de monter sur scène pour essayer de découvrir la magie. Durant tout le spectacle Hugo préparant sa recette de cuisine, déclencha de nombreux rires et aussi des interrogations de la part des enfants. Le spectacle se termine par la fabrication de bonbons offerts aux enfants. Cette soirée de magie très applaudie a plu aux petits et aux grands. Les parents ont apprécié le spectacle à double titre ayant vu leurs enfants enthousiasmés par leur participation.



Du Côté de la bibliothèque...

Du nouveau à la bibliothèque :

Notre équipe s'est agrandie, 3 nouveaux bénévoles sont venus la compléter au cours de ces derniers mois.

Suite à notre questionnaire concernant les magazines, votre bibliothèque s'est abonnée à «Secrets d'histoire», «National Géographique» et «Happinez». Nous vous proposons donc désormais 11 titres de magazines.

Pour les consulter confortablement, nous avons installé un coin lecture pour les adultes entre les périodiques et les bandes dessinées.

Le programme pour 2020

En plus de vous proposer régulièrement une sélection de nouveaux livres, la biblio-

thèque continuera de vous présenter également des expositions et des animations tout au long de l'année.

Vous pourrez donc retrouver en janvier une exposition de peinture des ateliers de Nathalie Cuzin ayant pour thème : «Jour et nuit»

Le mercredi 12 février à 18h, avec le théâtre du Vellein dans le dispositif «Itinéraire bis», vous pourrez assister au spectacle «Oratorem»

En mars, une nouvelle exposition peinture de Anne-Marie André viendra s'installer sur les murs de la bibliothèque.

Le mercredi 11 mars à 16h, nous retrouverons Fred Laval dans le cadre de la tournée CAPI Conte.



En avril, Cédric Capelli exposera avec «Photo pyrotechnie»,

Les résultats de notre jeu «A la recherche des bonhommes de neige» aura lieu en janvier.

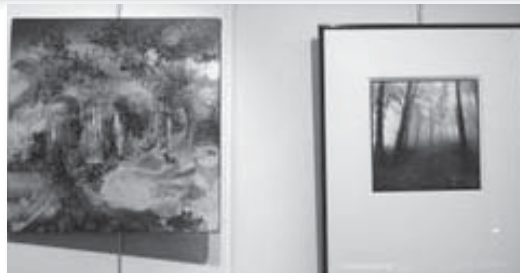
L'équipe de la bibliothèque vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Oratorem. Itinéraire bis. spectacle du théâtre du Vellein

Mercredi 12 février à 18h à la bibliothèque municipale

Le murmure des arbres à la bibliothèque...

Pour ce début de saison, la bibliothèque de Nivolas-Vermelle accueille deux artistes nivoléens habitués des cimaises du lieu, Isabelle Groussol et Luis Henriquès. Un public nombreux était présent pour le vernissage vendredi et pour l'occasion Isabelle lui a offert le plaisir de découvrir sa dernière œuvre : la forêt amazonienne en feu et en larmes. Les arbres peints ou photographiés murmurent, dialoguent... C'est aussi un merveilleux dialogue entre peinture et photo. La palette de couleur entre bleu et gris d'Isabelle fait un bel écho aux gris, noir et blanc des photos de Luis.



Le visiteur retrouve une atmosphère poétique commune dans les photos et les peintures qui jouent entre figuratif et abstrait.



Le Japon à la bibliothèque

L'artiste multisupport, Lionel Indelicato, présente sur les cimaises de la bibliothèque municipale, une approche artistique de la culture japonaise avec des dessins mangas, des peintures épurées proches de l'estampe, d'autres très japonisantes dans leur thématique et quelques photos qui proposent un angle de vue très personnel à l'artiste. Le public venu nombreux à l'occasion du vernissage après avoir encouragé et félicité l'artiste convenait que cette exposition séduira les jeunes lecteurs de la bibliothèque.

Spectacle de magie Jeune public

Mercredi 26 février 2020 à 16h
Salle des fêtes de Nivolas-Vermelle

Venez applaudir David le Magicien et Claudio son assistant, dans un spectacle de magie unique au monde.

Leur répertoire est fait d'illusion, de danger, mais aussi de beaucoup d'humour.



La grande braderie du livre à la bibliothèque

Pour financer des animations supplémentaires dans le cadre de la bibliothèque, l'association des amis de la bibliothèque de Nivolas a organisé une grande braderie de livres réformés, le jour du forum des associations. Régulièrement conseillée par le service lecture du département, la bibliothèque doit opérer ce qu'on appelle un désherbage. Les visiteurs ont trouvé leur bonheur parmi les nombreux ouvrages proposés pour les sommes modiques de 1 ou 2 euros. Cette braderie a permis également à certains de découvrir la bibliothèque.



L'atelier d'écriture a investi la bibliothèque

Ecrire peut procurer un immense plaisir. C'est l'objectif que se fixent les animateurs (trices) de cet atelier. Pour cela, ils proposent de se retrouver à raison d'une séance environ par mois, à la Bibliothèque Municipale.

Pour beaucoup, on a envie d'écrire, mais la difficulté est de franchir le gouffre de la page blanche. Comment commencer ?

Justement, les démarches proposées permettent de franchir ce premier pas et cela au sein d'un groupe aidant, dans une ambiance détendue. Un essai est toujours possible.

Prendre contact avec
Graziella Bertola-Boudinaud
au 06 87 15 80 97



Oratorem

Collectif
A Sens Unique
Petite pièce de vélo
pour salon



Mercredi 12 février 2020 à 18h à la bibliothèque

Voici un homme qui écrit une lettre à une personne absente... sur son vélo. Normalement, en vélo, on s'élançait, on parcourt de longues distances et on se sent libre. Dans ce spectacle, à l'étroit dans un carré de deux mètres par deux tracé au sol, deux solutions : rouler comme un lion en cage ou apprivoiser le statique. Notre homme manipule, parcourt et escalade son engin en constant déséquilibre. Réussir à trouver la position la moins inconfortable pour finir d'écrire cette lettre ou capituler. En quelque sorte, cela revient à ruminer ou à accepter... Un véritable moment d'humour et de partage autour de souvenirs, pas toujours roses. A la croisée du théâtre de proximité et du

cirque minimaliste, dans une ambiance intimiste, ce solo pour une poignée de spectateurs est un moment où l'on parle de lourdeur en toute simplicité.

Accessible dès 8 ans / Durée : 30 mn / Tarifs : de 7€ à 10€

Réservation :

Le Vellein, scènes de la CAPI
Office de Tourisme CAPI
Tél. : 04 74 80 71 85
Tél. : 04 74 93 47 50
billetterie.levellein@capi38.fr
www.levellein.capi-agglo.fr
Le Vellein, scènes de la CAPI -
Avenue du Driève - BP 3 - 38091
Villefontaine
Tél. : 04 74 96 78 96 /
contact.levellein@capi38.fr /
www.levellein.capi-agglo.fr

Une journée complète consacrée au Scrapbooking

Quand on aime on ne compte pas, c'est ce que se sont dit la bonne quinzaine de mordus de cette activité qui s'étaient donné rendez-vous dans leur salle habituelle pour donner libre cours à leur passion. Christiane Hawadier, l'animatrice avait délaissé son rôle habituel et intervenait en tant que participante à l'atelier pour donner les conseils

éventuels au moment où les participants en avaient besoin. Elle rappelait que les cours se déroulent un jeudi sur deux, à la Salle Georges Savary, l'un de 14h à 17h30, l'autre de 18h00 à 21h30. On peut, bien entendu, venir voir lors de ces ateliers qui sont ouverts au public et se rendre compte par soi-même si l'activité peut intéresser pour aller plus loin.



Alep Plein Air : L'ALEP, pour ne pas randonner idiot



le parcours d'une dizaine de kilomètres avant la tombée de la nuit, tandis que certains prenaient le départ plus d'une heure plus tard. Tous ont pu profiter de parcours bien balisés, avec un soleil couchant qui apportait des couleurs magnifiques aux bois dont les couleurs commencent à tourner vers des teintes automnales. Plus de deux cents randonneurs se sont donc lancés en direction des Eparres avec un bon dénivelé qui les attendait dès l'échauffement, et près d'une centaine s'étaient inscrits

pour le repas campagnard qui suivait.

En Octobre, les randonneurs apprécient les couleurs automnales qui s'installent dans Le Beaujolais, sur le massif du Quermoz en Beaufortain, sur Les Bauges St François de Sales autour du col de la Cochette. En novembre ils profitent encore un peu de belles journées, Jean-Pierre fait découvrir Vienne en rando-citadine et le 10 novembre ils se sont retrouvés nombreux après une balade autour de Trept, au restaurant Le Bois Joli et ainsi conclure cette période.

L'assemblée générale s'est déroulée samedi 23 novembre. Tandis que les randonneurs de l'Alep Plein Air arrivaient progressivement dans la Salle Pour Tous, pour renouveler leur adhésion, Jean-Noël Guinand, le webmaster du site de l'Association, présentait un magnifique diaporama retraçant les différentes sorties et activités du club au cours de l'année écoulée. Puis, à l'heure précise, en présence de Michel Rival, le Maire et de Michel Cusin, représentant la FFRP, Marie-Hélène Reymond lançait les premiers comptes-rendus de l'Assemblée Générale. Une année riche en sorties et en randonnées, si on en croit la foule nom-

breuse qui avait répondu présent à l'invitation de la présidente. Chantal Girard, faisait alors son baptême du feu en présentant son premier compte-rendu financier, puisqu'elle a pris la trésorerie cette année. Un rapport sans faute et en excédent, qui lui valut des applaudissements nourris de l'assemblée. Tour à tour, Michel Cusin et Michel Rival, insistaient sur le dynamisme et la générosité de cette équipe emmenée par Marie-Hélène Reymond. Et bien sûr, chacun attendait le rapport imagé des rencontres insolites de cette saison présenté par Denise Roch. Cette AG clôturait une belle saison 2019 dans la convivialité et la bonne humeur.

Septembre c'est encore un peu l'été, c'est l'occasion de faire un week-end dans les Cerces, La vallée de la Clarée. Un petit tour dans le train Le Mastro qui se faufile dans les gorges du Doux en Ardèche au pays de Lamastre. Malheureusement le groupe n'a pas pu profiter de toute la vue sur le massif des Ecrins car la pluie s'est invitée. Les 800m de dénivelé de la descente sous la pluie ont été un peu laborieux, mais tous ont eu le plaisir de trouver la chaleur et un bon repas au refuge des Drayères, Boris, le gardien sait recevoir. Pour le 2ème jour le soleil était au rendez vous. Du refuge au bout de la vallée de la Clarée, les randonneurs ont remonté le vallon jusqu'au lac de la Clarée, ils ont franchi le seuil des Rochilles et ses lacs, puis le col des Ronchilles et le col des Cerces jusqu'au lac et retour au parking.

Le dernier samedi du mois c'est la rando semi-nocturne à Nivolas.

Avant même le top départ de 17h30, Marie-Hélène Reymond, la Présidente de l'Alep Plein-Air, était persuadée de la réussite de cette nouvelle édition de la rando semi-nocturne, au vu du temps magnifique de cette fin septembre et des marcheurs qui affluaient. Les premiers souhaitaient finir



Le mot de la présidente :

Merci à tous les adhérents pour votre présence et votre soutien.

Une saison bien remplie ! Nous avons parcouru des kms sur les sentiers, les chemins, les routes, en ville comme Vienne, dans nos campagnes, en moyenne montagne et en haute montagne, chaque randonnée est une découverte et ces moments sont partagés dans le plaisir d'être ensemble. Le calendrier des sorties neige est prêt vous pouvez le consulter sur le site.

Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite>
Tél. 06 89 30 05 77 - mail : alep.rando@hotmail.com - Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30

**Marche nordique
le samedi matin
9h30 / 11h30**

Soirée Saint Patrick avec la Country Star

Vendredi 20 mars à la salle des fêtes

Soirée Country

Vendredi 7 février à la salle des fêtes

Plus une place libre au loto du Basket



Premier loto de la saison, le Basket Club de Nivolas a fait fort en remplissant



complètement le gymnase municipal. Stéphanie Billard, la présidente ne cachait pas sa satisfaction, dans son mot de bienvenue, en remerciant chaleureusement tous les joueurs et leurs familles qui se sont mobilisés pour assurer le succès de la manifestation. Parallèlement au jeu, crêpes, gaufres et autres pâtisseries ont disparu au cours de la soirée.

Le Golf

En animant pour la 17^{ème} fois cette année, le Téléthon-Golf, nous avons une pensée toute particulière pour Philippe Genin, qui vient de nous quitter. Il a été le co-fondateur de notre amicale avec Aimé. Une rencontre en sa mémoire a été organisée sur le practice avec sa famille et ses amis, histoire de taper quelques balles en évoquant des souvenirs.

De tels événements nous font repenser qu'il faut vivre chaque instant pleinement. Ce sport nous le permet ; Profitons-en !

Cette année nous avons noté une bonne progression de l'effectif. Nous arrivons à 50 membres. Ca peut paraître beaucoup puisque notre practice ne comporte que 10 places



d'entraînement, mais chacun a ses propres habitudes et horaires ; certains viennent occasionnellement, d'autres sont plus assidus.

Notre entraînement « médecine-ball » a également repris le lundi de 16h à 17h. Il nous permet de muscler un peu notre swing et d'avoir quelques courbatures le lendemain.

Cette année notre AG devrait avoir lieu début Février.

Profitez de l'hiver pour vous entraîner et mettre au point votre swing.

Marc Chavanne



Gymnastique des Retraites Sportifs

Après les vacances, le groupe de la «Gym douce des retraités» a repris ses séances au gymnase municipal pour se dérouiller les articulations. Ces rencontres hebdomadaires sont également très bonnes pour le moral et permettent d'entretenir des liens d'amitié. Chaque vendredi, les cours sont dispensés par Cécile Pilloix. En début de saison après la séance, autour d'un apéritif organisé par les membres du bureau, ce sont Odette et Cécile qui ont été mises à l'honneur.



Stage de self défense au gymnase

Un stage de self défense vient de se tenir au gymnase de la commune. Ce stage de renouvellement instructeurs, de la Fédération de Krav Opérationnel et Professionnel, FKOP, représenté pour cette occasion par Philippe Simon, instructeur-chef, expert international, directeur technique, ancien des groupes d'élites et fondateurs dans la police nationale, était accompagné de Pascal Viollet expert et directeur adjoint, et de Claire Geoffrey, expert. Ces instructeurs sont venus de toute la France métropolitaine, de la Martinique, de la Réunion, d'Allemagne, du Canada et de Suisse. Ils étaient présents pour améliorer les acquis, découvrir et travailler de nouvelles techniques. Due aux événements actuels, la formation a été basée plus particulièrement sur la défense contre les menaces et les attaques aux couteaux sous toutes leurs formes. Le K.O.P est une méthode de self-défense très efficace qui permet de solutionner

les agressions de la rue. Durant les cours, le travail a été basé sur l'environnement, l'analyse, le discernement, la réactivité et la gestion du stress. Le K.O.P est ouvert à tout le monde, personne débutante ou issue des sports ou arts martiaux. C'est un système efficace simple et réaliste. Pour ces raisons la F.I.O.P intervient dans les hôpitaux, auprès des pompiers et dans tous les services administratifs.

Les cours sont dispensés à Nivolas-Vermelle les mardis et jeudis de 19 h 30 à 20 h 30 au lycée Saint-Marc- Pôle 2.mbre. Un cours spécifique le lundi de 19 h 30 à 20 h 30 de bâton- télescopique est proposé au nouveau dojo du gymnase municipal. A noter que la FIKOP était présente au forum intercommunal. Le siège social de la FIKOP est implantée Nivolas-Vermelle. Il est possible d'avoir les renseignements sur le site : www.fikop.com ou 06 69 66 05 05.

Pétanque Loisirs Retraités Nivolas



Comme à l'accoutumée le mardi après-midi, c'est le rendez-vous des retraités boulistes, femmes et hommes se réunissent pour des parties de pétanque en doublette ou tripléte. Mais cette année, nous avons poussé le bouchon plus loin, très enthousiasmés par la bonne ambiance et la bonne humeur de chacun, nous avons donc planifié un deuxième jour le jeudi

après-midi qui fait le bonheur de nombreux participants.

Durant l'année, nous avons aussi le plaisir de nous retrouver souvent autour d'une bonne table avec une blague au bout des lèvres.

Cette année, nous avons eu de nouveaux arrivants ce qui permet de dynamiser encore plus les journées et de rajouter au sein du club.



Concours de pétanque au profit de la recherche sur le myélome

Martine Faure est une battante qui refuse de baisser les bras, et même si dans le cas de Guy, son mari, la médecine n'a pas pu enrayer cette terrible maladie qui s'en prend à la moëlle osseuse, elle a décidé de soutenir la recherche pour faire progresser les traitements.

Aussi, à la mémoire de Guy qui était un homme très impliqué dans le milieu associatif de la commune, elle lance chaque année un concours de pétanque convivial dont les fonds sont reversés intégralement à l'équipe du Professeur Dumontet qui mène ses recherches dans le

cadre de l'université Alexis Carrel de Lyon. Des efforts qui ne sont pas vains, car, si il y a quelques années l'espérance de guérison était inférieure à 10%, on dépasse désormais les 15% et de nouvelles thérapies commencent à se dessiner.

Pour mener à bien ce rendez-vous de l'amitié, Martine est bien entourée, par sa famille, ses enfants et tous les amis de Guy. Et les nivolaisiens, n'ont pas manqué le rendez-vous puisque plus de 60 doublettes se sont affrontées sportivement au cours de la soirée.



TRAVAILLONS ENSEMBLE, DEVENONS PARTENAIRE

TÉL. : 04 74 28 79 10

Une large gamme de services



À destination des entreprises : métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...



Pour les particuliers : ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...



Vers les collectivités et les associations : entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...



Nos plus :

- La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande
- Le **suivi personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La réactivité, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

L'agence référente de votre commune

est située à Bourgoin-Jallieu,
8 route de Saint-Jean de Bournay
Une équipe à votre service au 04 74 28 79 10
ou par mail : assistantebj@osez.asso.fr

www.osez-asso.com

osez GROUPE
Développer l'emploi durable

Club Sportif Nivolésien

Le Groupement Féminin Nivolas-Tours Saint Claire à été créé cette année. Le Club de Nivolas très ouvert a une section du football féminin depuis des dizaines années. Ce projet de se regrouper avec le club du FCTC a pour objectif de faire perdurer le Football Féminin à Nivolas-Vermeille.

Le GFNTC est présidé par Didier Bel (CSN) et Jean-Luc Zocca (FCTC)

Responsable sportif : Said Najih, Responsable Technique et Stéphane Piantanida : responsable du groupement Féminin.



L'encadrement des équipes s'effectue avec Stéphane Piantanida et Christophe Monnet pour les Groupes U18, U13 et U11, Typhaine Annequin et Said Najih pour le groupe U15, Hervé Montastier pour les Gardiennes.

Le groupement compte un effectif de 60 jeunes filles :

- 1 équipe U11 évoluant sur des plateaux U9

- 1 équipe U13 évoluant sur des plateaux U11
- 2 équipes U15 à 8 niveaux départementaux
- 1 équipes U18 à 11 niveaux régionaux.

L'envie des membres est suffisante pour avoir l'ambition de pouvoir créer une section Féminine Sénior dès la seconde partie de Saison pour programmer dès à présent l'avenir de nos U18.



**Soirée Cinéma
pour les enfants**
offerte par le Sou des écoles
Vendredi 20 décembre
à la salle des fêtes

Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	I	T	R	O	U	I	L	L	E
2	I	D	I	O	T		N	O	I	L
3	R	O	T	I		T	A	T	O	U
4	C	L	A	S	S	E	M	E	N	T
5	O	E	N	S			O	R	N	E
6	N	S	E	Y		A	V	I	E	S
7	C		S		L	A	I	E	S	
8	I		Q	U	E		B			S
9	R	E	U	N	I		L	O	B	E
10	E	T	E	S		R	E	B	E	C

Tennis club, un bilan en demi-teinte

En maintenant son nombre d'adhérents à une soixantaine, le club fait face au départ d'ados qui s'en vont pour leurs études remplacés par de nouveaux adhérents enfants.

La Présidente retraçait les activités traditionnelles du club, comme la galette des rois en janvier, la fête du tennis le 22 juin qui s'est déroulée en 2 temps : une première partie avec plus d'enfants que l'an dernier et une seconde partie avec les compétiteurs habituels.

Au point de vue financier, le trésorier alertait sur une année qui se termine dans le rouge, les comptes du club ayant été fortement impactés par le faible nombre d'inscrits aux cours collectifs. Des cours que le club avait décidé de maintenir mais qui devront être ajustés en fonction des inscrits réels.

Le bilan sportif est contrasté. En championnats mixtes, les deux équipes finissent deuxième et troisième de poule



respectivement en 2ème et 4ème division du comité. En championnat sénior +, les dames en ligue 3 terminent 2ndes ce qui leur valide le maintien, les hommes terminent 1er en division 2 pour l'équipe 1 et 4ème en division 3 pour l'équipe 2. Aux championnats de printemps les dames terminent dernières dans une poule d'un niveau trop relevé, les hommes de l'équipe 1 aussi mais pas pour les mêmes raisons et les hommes de l'équipe 2 terminent 1er de leurs poule en 7ème division.

Le bureau est reconduit dans son intégralité pour la prochaine saison ce qui laisse le temps à de nouveaux membres de tenter l'aventure.

Le Sou des écoles du Village

Que les temps sont durs pour motiver le milieu associatif. En effet ce n'est pas une mais deux assemblées générales qui ont été nécessaires pour relancer cette nouvelle année du Sou des écoles. Parce que le Sou des écoles ne peut pas fonctionner sans bénévole, je remercie à la fois les tous nouveaux membres actifs qui nous ont rejoints lors de ces assemblées générales, et tous ceux, membres et bénévoles, qui continuent à s'investir, à donner de leur temps pour la pleine réussite de toutes nos manifestations.

Carton Plein à l'après-midi Loto



Cette année le LOTO est déplacé en début d'après-midi le dimanche 23 novembre afin de permettre à tous les joueurs présents tant par la riche dotation, que par la salle de passer une bonne après-midi.

J'en profite ici pour remercier chaleureusement tous nos partenaires : les Commerçants et Entreprises de Nivolas et toutes celles aux alentours, mais aussi l'investissement de tous les membres actifs du Sou et les bénévoles à préparer et ranger tous les équipements utilisés. Ces éléments réunis, permettent d'accueillir dans de très bonnes conditions tous les amateurs de Loto.

C'est déjà Noël

Cette année, Noël sera pour tous les enfants avec l'Arbre de Noël du vendredi 13 décembre et la soirée Cinéma du vendredi 20 décembre qui permettra à tous de se réunir. L'Arbre de Noël du vendredi 13 réunira tous les parents et enfants, venus assister

aux chants des enfants de la maternelle sous la houlette des enseignants.



Pour 2020, les aventures continuent :

- **Dimanche 26 janvier 2020** - 9^e édition du Vide grenier au Gymnase municipal dès 06h pour les exposants et 08h à 17h pour le public.
- **Samedi 21 février 2020** - Bal Masqué à la salle des fêtes dès 18h.
- **Printemps 2020** - 7 édition de la Randonnée des Saveurs - Marche et VTT. Point de Départ au Foyer municipal.
- **Samedi 26 juin 2020** - La kermesse au Stade municipal

Des parents bénévoles se mobilisent toute l'année pour organiser des manifestations innovantes et de qualité pour récolter ainsi des fonds. Il suffit d'un simple geste, d'une initiative, d'une idée pour nous aider. Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas-Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter.

Au nom du Sou des Ecoles, je vous souhaite à vous et à tous vos proches d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le président

Vide Grenier

Dimanche 26 janvier au gymnase

Carnaval

Vendredi 21 février à la salle des fêtes

Rando des Saveurs

Printemps 2020 départ foyer municipal

Le sou des écoles de Boussieu



Réunie autour de sa présidente Myriam Dupouy, qui rempile pour une quatrième année, l'équipe du Sou des écoles de Boussieu démarre cette nouvelle année scolaire avec la même bonne humeur et

le même enthousiasme que l'an dernier!

Le Sou des écoles est une association de parents d'élèves bénévoles. Son objet est de réunir des fonds nécessaires à la réalisation des projets scolaires des enseignants, projets qui ne pourraient voir le jour sans la contribution financière de l'association (sorties, transports, intervenants, classe verte...).

Le Sou permet aussi à l'école d'acquérir de nouveaux jeux éducatifs, des jeux de cour de récréation, du gros matériel comme celui de gymnastique ou encore de donner aux enfants la possibilité d'assister à un spectacle.

Pour collecter ces fonds, l'association organise tout au long de l'année plusieurs évènements : leur réussite passe d'abord par



l'investissement et l'implication des parents dans leur organisation ; ensuite, nous comptons sur la participation du plus grand nombre pour récolter le maximum de bénéfices : parents d'élèves, familles, amis, proches, habitants de Nivolas et d'ailleurs...tout le monde est le bienvenu et sera accueilli avec le sourire ! On vous donne donc rendez-vous sur nos manifestations!

Pour conclure, le Sou des écoles reste avant tout l'occasion de rencontres, de moments de convivialité et de camaraderie... tout cela au profit des enfants de l'école de Boussieu !